

according to Regulation (EC) No 1907/2006 (REACH)

Trade name: HTRF YAP p-S127 kit - 500 pts / 64YAPPEG

Version: KIT, Page 1 of 1, Revision date: 07/09/2023

Cette section présente les différents flacons présents dans le kit. Les fiches de sécurité de tous ces composants sont disponibles dans la langue choisie à la suite du document.

This section shows all the vials in the kit. The Safety Datasheets are available in the selected language in the next part of the document.

Nomenclature of the product

Description	Component	Nb of vials	рН	Color	Physical state
HTRF P-T prot Lysis Buf.4 (4X) 2 mL		4	7	Colorless	Liquid
HTRF P-T prot Block. reag.(100X) 0.3 mL		1	-	Colorless	Liquid
HTRF P-T prot Detect. Buf. 2 mL		2	7	Colorless	Liquid
HTRF YAP p-S127 kit - 500 pts d2 antibody		1	7	Blue	Liquid
HTRF YAP p-S127 kit - 500 pts Eu Cryptate antibody		1	7	Colorless	Liquid
HTRF YAP p-S127 kit - Ctrl lysate	64YAPTDA	1	7	Colorless	Liquid





Désignation / Nom commercial : HTRF YAP p-S127 kit - Ctrl lysate 64YAPTDA

Version: FR, Page 1 sur 13, Date de révision: 07/09/2023

RUBRIQUE 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE

1.1 Identification du produit :

Désignation / Nom commercial : HTRF YAP p-S127 kit - Ctrl lysate 64YAPTDA

CAS N°.: Index N°: EC N°: REACH N°:

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillée

Utilisations identifiées pertinentes : Utilisation de la substance ou du mélange uniquement à des fins de recherche en laboratoire ;

Utilisations déconseillées : Ne pas utiliser pour des activités thérapeutiques ou de diagnostic. Ceci n'est pas un dispositif médical. ;

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité :

Fournisseur:

Nom: CISBIO BIOASSAYS, company of Revvity Group

Adresse: Parc Marcel Boiteux - BP 84175 - 30200 Codolet, France

Phone: +33 4 66 79 67 05 - Fax: +33 4 66 79 67 50

E-mail (personne compétente): codolet.sds@revvity.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

France - Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

Ce numéro permet d'obtenir les coordonnées de tous les centres Anti-poison Français. Ces centres anti-poison et de toxicovigilance fournissent une aide médicale gratuite (hors coût d'appel), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

USA & Canada - Phone: 1-888-963-456 (1)

Other countries - Phone: +33 (0) 466 796 737 (2) https://www.cishio.com

https://www.cisbio.com https://www.revvity.com

(1) Available from Monday to Thursday 8:30 am to 5:30pm GMT-5 and Friday: 8:30 am to 3:00pm GMT-5

(2) Available from Monday to Friday 9:00 am to 5:30 pm GMT+2

RUBRIQUE 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange :

Classification according to Regulation (EC) No 1272/2008 [CLP]	Category code	Hazard statement	Precautionary statement
The substance or mixture is not classified as hazardous under the CLP Regulation (EC) No 1272/2008	None	None	None

Information supplémentaire:

Texte complet avec phrases des H- et EUH- : voir SECTION 16.

2.2 Eléments d'étiquetage

Etiquetage suivant le Règlement (EC) N° 1272/2008 [CLP/GHS]



Désignation / Nom commercial : HTRF YAP p-S127 kit - Ctrl lysate 64YAPTDA

Version: FR, Page 2 sur 13, Date de révision: 07/09/2023

<u>Identification du produit :</u>

Désignation / Nom commercial : HTRF YAP p-S127 kit - Ctrl lysate 64YAPTDA

Substances contenues dans le produit :

Pictogrammes de danger

Mention d'avertissement :

Mentions de danger et de prudence:

Section spéciale pour des éléments d'étiquetage supplémentaires concernant certains mélanges :

Mentions supplémentaires :

2.3 Autres dangers

Le mélange contient des substances classées comme «substances extrêmement préoccupantes» (SVHC) publiées par l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) en vertu de l'article 57 de REACH à des niveaux de 0,1% ou plus. Cette substance ou ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bioaccumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus ;

Dangers sur la santé :



Désignation / Nom commercial : HTRF YAP p-S127 kit - Ctrl lysate 64YAPTDA

Version: FR, Page 3 sur 13, Date de révision: 07/09/2023

RUBRIQUE 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

3.2 Mélanges

Composants dangereux:

Substance name	CAS n°	Index n°	EC n°	Classification according Regulation (EC) No. 1272 [CLP]	Concentration (%)	SCL	M-factor
Poly(oxy-1,2-ethanediyl), α -[4-(1,1,3,3-tetramethylbutyl)phenyl]- ω -hydroxy-	0002 02 4			Acute toxicity - Acute Tox. 4 - H302 - Oral Hazardous to the aquatic environment - Aquatic Acute 1 - H400 Hazardous to the aquatic environment - Aquatic Chronic 1 - H410 Serious eye damage/eye irritation - Eye Dam. 1 - H318 Skin corrosion/irritation - Skin Irrit. 2 - H315	< 1%		

Informations supplémentaires:

Texte complet avec phrases des H- et EUH-: voir SECTION 16.

RUBRIQUE 4. PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Informations générales : Ne pas laisser une personne affectée sans surveillance. ;

Inhalation: En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin;

Contact avec la peau: Après contact avec la peau, laver immédiatement avec de l'eau. ;

Contact avec les yeux:En cas de contact avec les yeux, rincer à l'eau en gardant les paupières ouvertes pendant un temps suffisamment long, puis consulter immédiatement un ophtalmologue. ;

Ingestion: Ne pas provoquer de vomissements.;

Protection du secouriste :

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Aucun symptôme connu à ce jour. ; Effets:

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers

Notes pour le docteur:

RUBRIQUE 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyen d'extinction :

Moyens d'extinction appropriés :Ce produit n'est pas inflammable. Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants. ;

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance et du mélange

Produits de combustion dangereux :/



Désignation / Nom commercial : HTRF YAP p-S127 kit - Ctrl lysate 64YAPTDA

Version: FR, Page 4 sur 13, Date de révision: 07/09/2023

5.3 Conseils aux pompiers

Porter un vêtement de protection.;

RUBRIQUE 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Procédures d'urgence : Assurer une ventilation suffisante. ;

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter dans les égouts, les eaux de surface ou la nappe phréatique. ;

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Matériau compatible pour l'absorption : Absorbant, organique. ; Autres informations :

6.4 Référence à d'autres sections

Informations supplémentaires:

RUBRIQUE 7. MANIPUATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions pour une manipulation sure

Mesures de protection :

Eviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.;

Prévention contre l'incendie:

Précautions environnementales :

Ne pas manger, boire ou fumer dans les zones ou des substances réactives sont manipulées. ;

Conseils d'hygiène généraux en milieu professionnel

Manipuler dans le respect des mesures d'hygiène et de sécurité industrielle ;

7.2 Conditions nécessaires pour un stockage sûr, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage :

Conditions nécessaires pour les salles de stockage et les contenants :

Conserver le récipient bien fermé.;

Conseils pour l'agencement des stocks :

Matériaux à éviter :

Autres informations sur les conditions de stockage :

7.3 Utilisations finales particulières :

Recommandations pour les utilisations finales particulières : Voir la fiche de données techniques. ;

RUBRIQUE 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION : PROTECTION PERSONNELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Remarque préliminaire :



Désignation / Nom commercial : HTRF YAP p-S127 kit - Ctrl lysate 64YAPTDA Version: FR, Page 5 sur 13, Date de révision: 07/09/2023 8.1.1 Valeurs limites d'exposition professionnelle : France Espagne Allemagne Italie Grèce UK OSHA (USA) 8.1.2 Valeur limite biologique (Allemagne): 8.1.3 Valeurs limites d'exposition pour l'utilisation attendue (Allemagne): 8.1.4 Valeurs de DNEL/PNEC: Employé DNEL Client DNEL

Remarque DNEL:

PNEC

Remarque PNEC:



Désignation / Nom commercial : HTRF YAP p-S127 kit - Ctrl lysate 64YAPTDA

Version: FR, Page 6 sur 13, Date de révision: 07/09/2023

Remarque sur les paramètres de contrôle :

8.2 Contrôles de l'exposition

8.2.1 Mesures techniques:

Voir section 7. Pas de mesures supplémentaires nécessaires.;

8.2.2 <u>Equipement de protection individuelle :</u>

Protection des yeux/visage : Lunettes de sécurité à protection latérale. ;

Protection de la peau:Port de gants;

Protection respiratoire: Assurer une ventilation suffisante.;

Dangers thermiques:

8.2.3 <u>Contrôles d'ordre environnemental :</u>

RUBRIQUE 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physico chimiques essentielles

Apparence

Etat physique	Liquide ;
Couleur	Incolore;
Odeur	
Seuil olfactif (ppm)	

			Valeur	Concentration (mol/L)	Méthode	Température (°C)	Pression (kPa)	Remarque
рН			7					
Point de fusion (°	°C)							
Point de congélat	tion (°C)							
Point initial d'ébu	Point initial d'ébullition/gamme d'ébullition (°C)							
Point éclair (°C)	Point éclair (°C)							
Taux d'évaporati	on (kg/m²,	/h)						
Inflammabilité (t	ype :) (%)							
Limite supérieure/infé d'inflammabili		Limite supérieure d'explosivité (%)						
explosivite		Limite supérieure d'explosivité (%)						
Pression de vapeur (kPa)								
Densité de vapeu	ır (g/cm³)							
		Densité (g/cm³)						
Densités	5	Densité relative (g/cm³)						
		Densité volumique (g/cm³)						
		Densité critique (g/cm³)						
Solubilité (Type :) (g/L)							
Coefficient de pa n-octanol/eau à p		Pow)						
Température d'a	uto inflam	mation (°C)						
Température de Energie de décon								
Viscosité	\/ic	scosité, dynamique (poiseuille)			-			
VISCOSILE								
		iscosité, cinématique (cm³/s)						
	Propi	riétés explosives				1		



Désignation / Nom commercial: HTRF YAP p-S127 kit - Ctrl lysate 64YAPTDA

Version: FR, Page 7 sur 13, Date de révision: 07/09/2023

9.2 Autres informations:

Propriétés oxydantes

Aucune autre information utile disponible

RUBRIQUE 10. STABILITE ET REACTIVITE

- 10.1 Réactivité Ce matériau est considéré comme non réactif dans des conditions d'utilisation normales. ;
- 10.2 Stabilité chimique :
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses :
- 10.4 Conditions à éviter :
- 10.5 Matières incompatibles :
- **10.6 Produits de décomposition dangereux** :Ne se décompose pas si le produit est stocké et utilisé dans les conditions prévues (données techniques). ;

RUBRIQUE 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicocinétique, métabolisme et distribution

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Substances

• Toxicité aiguë

Données animales :

Toxicité orale aiguë:

Substance name	LD50 (mg/kg)	Species	Method	Symptoms / delayed effects	Remark
9002-93-1	1800-1800	Rat			

Toxicité dermique aiguë :

Toxicité aiguë par inhalation :

Expérience pratique / preuve humaine :

Evaluation / Classification:

Remarque générale :

• Corrosion/irritation de la peau

Données animales :

Substance name	Species	Method	Exposure time	Result/evaluation	Score	Remark
9002-93-1						



Désignation / Nom commercial : HTRF YAP p-S127 kit - Ctrl lysate 64YAPTDA

Version: FR, Page 8 sur 13, Date de révision: 07/09/2023

Méthode de test cutané In-vitro : Résultat du test cutané In-vitro : Evaluation / Classification:

• Lésion oculaire/irritation

Données animales :

Substance name	Species	Method	Exposure time	Result/evaluation	Score	Remark
9002-93-1	Rabbit			Eye irritation		

Méthode de test oculaire In vitro : Résultat du test oculaire In vitro : Evaluation / Classification:

- Effets CMR (cancérigène, mutagène et reprotoxique)
 - o Mutagénicité des cellules germinales :

Données animales :

Evaluation / Classification :

Cancérogénicité

Expérience pratique / preuve humaine:

Données animales :

Autres informations:

Evaluation / Classification:

o Reprotoxicité

Expérience pratique / preuve humaine :

<u>Données animales</u>:

Autres informations:

Evaluation / Classification :

Evaluation globales des propriétés CMR:

- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)
 - o STOT SE 1 et 2

<u>Données animales</u>:

Autres informations:

o STOT SE 3

Expérience pratique / preuve humaine :



Désignation / Nom commercial : HTRF YAP p-S127 kit - Ctrl lysate 64YAPTDA

Version: FR, Page 9 sur 13, Date de révision: 07/09/2023

Autres informations: Evaluation / Classification :

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)

Expérience pratique / preuve humaine :

Données animales :

Evaluation / Classification : Autres informations

• Risque d'inhalation

Expérience pratique / preuve humaine :

Données expérimentales : données de viscosité : voir SECTION 9.

Evaluation / Classification:

Remarque:

11.1.1 Mélanges

Pas d'information toxicologique disponible concernant le mélange

RUBRIQUE 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Dans le cas où il existe des données d'essai concernant un point final / différenciation pour le mélange lui-même, la classification est effectuée selon les critères de la substance (à l'exclusion de la biodégradation et de la bioaccumulation). S'il n'existe pas de données d'essai, les critères de classification des mélanges doivent être utilisés (méthode de calcul) Dans ce cas, les données toxicologiques des substances sont indiquées.

12.1 Toxicité aquatique :

Toxicité aigue pour les poissons (court terme)

Source :	Information	nformations relatives à la réglementation VME (France) : ED 984, 07.2012												
Substance	EC-No.	CAS-No	LC50 (mg/L)	EC50 (mg/L)	Test duration	Species	Result/ Evaluation	Method	Remark	General Remark				
9002-93-1		9002-93-1	8,9		96	Pimephales promelas (fathead minnow)								

Toxicité chronique pour les poissons (long terme)

Source :	rce: Informations relatives à la réglementation VME (France): ED 984, 07.2012											
Substance	EC-No.	EC-No. CAS-No NOEC (mg/L) Test duration Species Method Remark General Remark										
9002-93-1		9002-93-1										

Toxicité aigue pour les crustacés (court terme)

Source :	ource : Informations relatives à la réglementation VME (France) : ED 984, 07.2012											
Substance	EC-No.	EC-No. CAS-No CAS-No EC50 Test duration Species Result/ Evaluation Method Remark General Remark										
9002-93-1		9002-93-1	26	48								



Désignation / Nom commercial : HTRF YAP p-S127 kit - Ctrl lysate 64YAPTDA

Version: FR, Page 10 sur 13, Date de révision: 07/09/2023

Toxicité chronique pour les crustacés (long terme)

Source :	Informations relatives à la réglementation VME (France) : ED 984, 07.2012											
Substance	EC-No.	EC-No. CAS-No NOEC (mg/L) Test duration Species Method Remark General Remark										
9002-93-1		9002-93-1										

Toxicité aigue pour les algues et cianobactéries (court terme)

Source :	Source : Informations relatives à la réglementation VME (France) : ED 984, 07.2012										
Substance	Substance EC-No. CAS-No EC50 (mg/L) Test duration Species Result/Evaluation Method Remark General Remark										
9002-93-1)2-93-1 9002-93-1										

Toxicité pour les microorganismes et autres plantes aquatiques / organismes

Source :	urce : Informations relatives à la réglementation VME (France) : ED 984, 07.2012									
Substance	EC-No. CAS-No EC50 (mg/L) Species Method Remark General Remark									
9002-93-1	02-93-1 9002-93-1									

Evaluation / Classification:

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradation:

Source :	Informations relatives à la réglementation VME (France) : ED 984, 07.2012									
Substance	EC-No. CAS-No Inoculum Biodegradation Degradation rate (%) Method Remark									
9002-93-1		9002-93-1		BOD (% of COD).	36-36		In accordance with the required stability the product is poorly biodegradable.			

<u>Dégradation abiotique:</u>

Source :								
Substance	EC-No.	CAS-No	Abiotic degradation test type	Half-life time (j)	Temperature (°C)	рН	Method	Remark
9002-93-1		9002-93-1						

Evaluation / Classification:

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (BCF):

Source :						
Substance	EC-No.	CAS-No	Species	Result	Method	Remark
9002-93-1		9002-93-1				



Désignation / Nom commercial : HTRF YAP p-S127 kit - Ctrl lysate 64YAPTDA

Version: FR, Page 11 sur 13, Date de révision: 07/09/2023

12.4 Mobilité dans le sol

Source :											
Substance	EC n°	CAS n°	Distribution	tvne	Henry's law constant (Pa.m3/mol)	Log KOC	Half-life time in soil (j)	Half-life time in fresh water (j)	Half-life time in sea water (j)	Method	Remark
9002-93-1		9002- 93-1									

12.5 Résultats de l'évaluation des PBT et vPvB

12.6 Autres effets néfastes :

Informations supplémentaires éco toxicologiques :

RUBRIQUE 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Option de traitement des déchets :

Gérer les déchets suivant la réglementation en vigueur.;

Autres recommandations concernant l'élimination:

Informations supplémentaires:

RUBRIQUE 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR/RID/AND/IMDG/IATA

<u> </u>	
UN No.	
UN Nom d'expédition	
Classe de danger pour le transport (es)	
Etiquette de danger (s)	
Groupe d'emballage	

Transport en vrac conformément à l'Annexe II du MARPOL 73/78 et au code IBC

Terre (ADR/RID)

Classification ADR : Dispositions spéciales pour l'ADR/RID : Quantités limites pour l'ADR/RID : Quantités exclues pour l'ADR/RID :

Instruction d'emballage pour l'ADR/RID : Dispositions spéciales pour l'emballage pour l'ADR/RID :

Dispositions pour les emballages mixtes :

Instructions pour les citernes mobiles et les conteneurs pour vrac : Disposition spéciales pour citernes mobiles et les conteneurs pour vrac :

Code citerne ADR : Disposition spéciale pour citerne ADR :

Véhicule pour le transport des citernes:

Dispositions spéciales pour le transport des charriots:

Dispositions spéciales pour le transport en vrac :

Dispositions spéciales pour le chargement, le déchargement et la manutention:

Dispositions spéciales pour le transport :



Désignation / Nom commercial : HTRF YAP p-S127 kit - Ctrl lysate 64YAPTDA

Version: FR, Page 12 sur 13, Date de révision: 07/09/2023

Identification de danger No: Catégorie de transport (Code de restriction des tunnels):

Mer (IMDG)

Polluant marin:

Risque subsidiaire (s) pour IMDG:

Disposition pour l'emballage pour IMDG :

Quantité limite pour IMDG :

Instruction d'emballage pour IMDG : Instructions IBC : Dispositions IBC :

Instructions citerne IMO tank : Instructions citerne UN : Dispositions citerne et vrac :

EmS:

Arrimage et isolement pour IMDG : Propriétés et observations :

Transport fluvial (ADN)

Code de classification ADN : Dispositions spéciales ADN : Quantité limite pour ADN : Quantité exclue pour ADN : Transport autorisé : Equipement nécessaire :

Dispositions pour le chargement et déchargement : Dispositions pour le transport :

Nombre de cônes/lumières bleus : Remarque:

Air (ICAO-TI / IATA-DGR)

Risque subsidiaire pour IATA: Quantité exclue pour IATA: Passenger and Cargo Aircraft Limited Quantities Packing Instructions: Passenger and Cargo Aircraft Limited Quantities Maximal Net Quantity:

Passenger and Cargo Aircraft Packaging Instructions : Passenger and Cargo Aircraft Maximal Net Quantity :

Cargo Aircraft only Packaging Instructions: Cargo Aircraft only Maximal Net Quantity:

Code ERG: Dispositions spéciales pour IATA:

RUBRIQUE 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1 Règlementation/législation spécifique en matière de sécurité, santé et environnement pour la substance ou le mélange

Directives et règlements UE

• Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Autorisations (numéro CAS Substance): 9002-93-1 Restrictions d'utilisation (numéro CAS Substance): SVHC (numéro CAS Substance):9002-93-1

- Autres règlements UE :
- Directive 2010/75/EC sur les émissions industrielles : Non pertinent

Règlement national



Désignation / Nom commercial : HTRF YAP p-S127 kit - Ctrl lysate 64YAPTDA

Version: FR, Page 13 sur 13, Date de révision: 07/09/2023

15.2 Evaluation de la sécurité chimique :

Non réalisée pour ce produit

RUBRIQUE 16. AUTRES INFORMATIONS

16.1 Indications des changements

Date de la version précédente :06/09/2023 Modifications :

16.2 Informations complémentaires

16.3 Classification des mélanges et méthodologie d'évaluation utilisée selon le règlement (EC) 1207/2008 [CLP]:

Voir SECTION 2.1 (classification).

16.4 Phrases R-, H- et EUH- pertinentes (nombre et texte complet):

Code	Phrase de risque
H302	Nocif en cas d'ingestion
H315	Provoque une irritation cutanée
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme





Désignation / Nom commercial : HTRF P-T prot. - Lysis Buf.4 (4X) 2 mL

Version: FR, Page 1 sur 15, Date de révision: 07/09/2023

RUBRIQUE 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE

1.1 Identification du produit :

Désignation / Nom commercial : HTRF P-T prot. - Lysis Buf.4 (4X) 2 mL CAS N°.: Index N°: EC N°: REACH N°:

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillée

Utilisations identifiées pertinentes : Utilisation de la substance ou du mélange uniquement à des fins de recherche en laboratoire ;

Utilisations déconseillées : Ne pas utiliser pour des activités thérapeutiques ou de diagnostic. Ceci n'est pas un dispositif médical. ;

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité :

Fournisseur:

Nom: CISBIO BIOASSAYS, company of Revvity Group

Adresse: Parc Marcel Boiteux - BP 84175 - 30200 Codolet, France

Phone: +33 4 66 79 67 05 - Fax: +33 4 66 79 67 50

E-mail (personne compétente): codolet.sds@revvity.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

France - Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

Ce numéro permet d'obtenir les coordonnées de tous les centres Anti-poison Français. Ces centres anti-poison et de toxicovigilance fournissent une aide médicale gratuite (hors coût d'appel), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

USA & Canada - Phone: 1-888-963-456 (1) Other countries - Phone: +33 (0) 466 796 737 (2)

https://www.cisbio.com https://www.revvity.com

(1) Available from Monday to Thursday 8:30 am to 5:30pm GMT-5 and Friday: 8:30 am to 3:00pm GMT-5

(2) Available from Monday to Friday 9:00 am to 5:30 pm GMT+2

RUBRIQUE 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange :

Classification according to Regulation (EC) No 1272/2008 [CLP]	Category code	Hazard statement	Precautionary statement
Hazardous to the aquatic environment - Aquatic Chronic 3 - H412	Aquatic Chronic 3	IH412	P273 P501

Information supplémentaire:

Texte complet avec phrases des H- et EUH- : voir SECTION 16.

2.2 Eléments d'étiquetage

Etiquetage suivant le Règlement (EC) N° 1272/2008 [CLP/GHS]



Désignation / Nom commercial : HTRF P-T prot. - Lysis Buf.4 (4X) 2 mL

Version: FR, Page 2 sur 15, Date de révision: 07/09/2023

<u>Identification du produit :</u>

Désignation / Nom commercial : HTRF P-T prot. - Lysis Buf.4 (4X) 2 mL

Substances contenues dans le produit :

Pictogrammes de danger

Mention d'avertissement :

Mentions de danger et de prudence:

Code	Phrase de risque						
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme						
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.						
P501	Éliminer le contenu/récipient dans						

Section spéciale pour des éléments d'étiquetage supplémentaires concernant certains mélanges :

Mentions supplémentaires :

2.3 Autres dangers

Le mélange contient des substances classées comme «substances extrêmement préoccupantes» (SVHC) publiées par l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) en vertu de l'article 57 de REACH à des niveaux de 0,1% ou plus. Cette substance ou ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bioaccumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus ;

Dangers sur la santé :



Désignation / Nom commercial : HTRF P-T prot. - Lysis Buf.4 (4X) 2 mL

Version: FR, Page 3 sur 15, Date de révision: 07/09/2023

RUBRIQUE 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

3.2 Mélanges

Composants dangereux:

Substance name	CAS n°	Index n°	EC n°	Classification according Regulation (EC) No. 1272 [CLP]	Concentration (%)	SCL	M-factor
4-(2- hydroxyethyl)piperazin-1- ylethanesulphonic acid	7365-45-9		230-907-9		< 10%		
Poly(oxy-1,2-ethanediyl), α-[4-(1,1,3,3- tetramethylbutyl)phenyl]- ω-hydroxy-				Acute toxicity - Acute Tox. 4 - H302 - Oral Hazardous to the aquatic environment - Aquatic Acute 1 - H400 Hazardous to the aquatic environment - Aquatic Chronic 1 - H410 Serious eye damage/eye irritation - Eye Dam. 1 - H318 Skin corrosion/irritation - Skin Irrit. 2 - H315	< 1%		

Informations supplémentaires:

Texte complet avec phrases des H- et EUH- : voir SECTION 16.

RUBRIQUE 4. PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Informations générales : Ne pas laisser une personne affectée sans surveillance. ;

Inhalation:En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin ;

Contact avec la peau: Après contact avec la peau, laver immédiatement avec de l'eau. ;

Contact avec les yeux:En cas de contact avec les yeux, rincer à l'eau en gardant les paupières ouvertes pendant un temps suffisamment long, puis consulter immédiatement un ophtalmologue. ;

Ingestion: Ne pas provoquer de vomissements.;

Protection du secouriste :

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Aucun symptôme connu à ce jour. ; Effets:

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers

Notes pour le docteur:



Désignation / Nom commercial : HTRF P-T prot. - Lysis Buf.4 (4X) 2 mL

Version: FR, Page 4 sur 15, Date de révision: 07/09/2023

RUBRIQUE 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyen d'extinction :

Moyens d'extinction appropriés :Ce produit n'est pas inflammable. Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants. ;

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance et du mélange

Produits de combustion dangereux :/

5.3 Conseils aux pompiers

Porter un vêtement de protection.;

RUBRIQUE 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Procédures d'urgence : Assurer une ventilation suffisante.;

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter dans les égouts, les eaux de surface ou la nappe phréatique. ;

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Matériau compatible pour l'absorption : Absorbant, organique. ; Autres informations :

6.4 Référence à d'autres sections

Informations supplémentaires:

RUBRIQUE 7. MANIPUATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions pour une manipulation sure

Mesures de protection :

Eviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.;

Prévention contre l'incendie:

Précautions environnementales :

Ne pas manger, boire ou fumer dans les zones ou des substances réactives sont manipulées. ;

Conseils d'hygiène généraux en milieu professionnel

Manipuler dans le respect des mesures d'hygiène et de sécurité industrielle ;

7.2 Conditions nécessaires pour un stockage sûr, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage :

Conditions nécessaires pour les salles de stockage et les contenants :

Conserver le récipient bien fermé.;

Conseils pour l'agencement des stocks :

Matériaux à éviter :



Désignation / Nom commercial : HTRF P-T prot. - Lysis Buf.4 (4X) 2 mL

Version: FR, Page 5 sur 15, Date de révision: 07/09/2023

Autres informations sur les conditions de stockage :

7.3 Utilisations finales particulières :

Recommandations pour les utilisations finales particulières : Voir la fiche de données techniques. ;

RUBRIQUE 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION : PROTECTION PERSONNELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Remarque préliminaire :

- 8.1.1 <u>Valeurs limites d'exposition professionnelle :</u>
 - France

Source :	Informations rela	nformations relatives à la réglementation VME (France) : ED 984, 07.2012								
Substance	EC-No.	EC-No. CAS-No VLE (mg/m3) VLE (ppm) VME (mg/m3) VME (ppm)								
7365-45-9 / 230- 907-9	230-907-9	7365-45-9								

Espagne

Source :		•	ara Agentes Quimicos en igiene en el Trabajo	Espana		
Substance	EC-No.	CAS-No	VLA-EC (mg/m3)	VLA-EC (ppm)	VLA-ED (mg/m3)	VLA-ED (ppm)
7365-45-9 / 230- 907-9	230-907-9	7365-45-9				

Allemagne

Source : TRGS 900, June 2015, BAuA										
Substance	EC-No. CAS-No AGW (mg/m3) AGW (ppm)									
7365-45-9 / 230-907-9	230-907-9	7365-45-9								

- Italie
- Grèce
- UK



Désignation / Nom commercial : HTRF P-T prot. - Lysis Buf.4 (4X) 2 mL

Version: FR, Page 6 sur 15, Date de révision: 07/09/2023

OSHA (USA)

Source :	Occupational Safe	occupational Safety and Health Administration (OSHA) Permissible Exposure Limits (PELS) from 29 CFR 1910.1000											
Substance	EC-No.	CAS-No	OSHA Permissible Exposure Limit (PEL) 8-hour TWA (ppm)	OSHA Permissible Exposure Limit (PEL) 8- hour TWA (mg/m3)	ure Limit (PEL) 8- Exposure Limit (PEL) Expo								
7365-45-9 / 230-907- 9	230-907-9	7365-45-9											

8.1.2 <u>Valeur limite biologique (Allemagne):</u>

Source: List of recommended health-based biological limit values (BLVs) and biological guidance values (BGVs), June 2014									
Substance	EC-No.	CAS-No	BLV (mg/m3)	BLV (ppm)					
7365-45-9 / 230-907-9	230-907-9	7365-45-9							

8.1.3 <u>Valeurs limites d'exposition pour l'utilisation attendue (Allemagne):</u>

Source :	TRGS 903, November 2015, BAuA										
Substance	EC-No.	CAS-No	BGW (mg/m3)	BGW (ppm)							
7365-45-9 / 230-907-9	230-907-9	7365-45-9									

8.1.4 Valeurs de DNEL/PNEC:

• Employé DNEL

Source :	GESTIS – su	ESTIS – substance database											
Substance	EC-No.	CAS-No	Acute – dermal, local effects (mg/kg/day)	Long-term – dermal, local effects (mg/kg/day)	systemic effects	Acute – inhalation, local effects (mg/m3)	systemic effects	Long-term – inhalation, local effects (mg/m3)	systemic effects				
7365-45-9 / 230-907-9	230-907-9	7365-45-9					23.5-23.5						

Client DNEL

Source :	GESTIS – sı	ESTIS – substance database												
Substance	EC-No.	CAS-No	Acute – dermal, local effects (mg/kg/day)	Long-term – dermal, local effects (mg/kg/day)	systemic effects	Acute – inhalation, local effects (mg/m3)	systemic effects	Long-term – inhalation, local effects (mg/m3)	systemic effects					
7365-45-9 / 230-907-9	230-907-9	7365-45-9												



Désignation / Nom commercial : HTRF P-T prot. - Lysis Buf.4 (4X) 2 mL

Version: FR, Page 7 sur 15, Date de révision: 07/09/2023

Remarque DNEL:

PNEC

Source :	INERIS																
						PN	C AQUA	TIC					Р	NEC S	edimen	t	
Substance EC-N	EC No	EC-No. CAS-No	freshwater			m	marine water		interr	intermittent release		fı	reshwate	er	marine water		:er
	EC-NO.		(mg/L)	(mg/kg)	(ppm)	(mg/L)	(mg/kg)	(ppm)	(mg/L)	(mg/kg)	(ppm)	(mg/L)	(mg/kg)	(ppm)	(mg/L)	(mg/kg)	(ppm)
7365-45-9 / 230-907- 9	230-907-9	7365-45-9															

Source :	INERIS													
Substance	EC-No.							Oth	ers					
		CAS-No	PNEC soil			PNEC sewage treatment plant		PNEC air			PNEC secondary poisoning			
			(mg/L)	(mg/kg)	(ppm)	(mg/L)	(mg/kg)	(ppm)	(mg/L)	(mg/kg)	(ppm)	(mg/L)	(mg/kg)	(ppm)
7365-45-9 / 230-907-9	230-907-9	7365-45-9												

Remarque PNEC:

Remarque sur les paramètres de contrôle :

8.2 Contrôles de l'exposition

8.2.1 Mesures techniques:

Voir section 7. Pas de mesures supplémentaires nécessaires. ;

8.2.2 <u>Equipement de protection individuelle :</u>

Protection des yeux/visage : Lunettes de sécurité à protection latérale. ;

Protection de la peau:Port de gants;

Protection respiratoire: Assurer une ventilation suffisante.;

Dangers thermiques:

8.2.3 <u>Contrôles d'ordre environnemental :</u>

RUBRIQUE 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physico chimiques essentielles

Apparence

Etat physique	Liquide;
---------------	----------



Désignation / Nom commercial : HTRF P-T prot. - Lysis Buf.4 (4X) 2 mL

Version: FR, Page 8 sur 15, Date de révision: 07/09/2023

	V
Couleur	Incolore ;
Odeur	
Seuil olfactif (ppm)	

			Valeur	Concentration (mol/L)	Méthode	Température (°C)	Pression (kPa)	Remarque
рН			7					
Point de fusion (°C)								
Point de congélation (°C)								
Point initial d'éb	Point initial d'ébullition/gamme d'ébullition (°C)							
Point éclair (°C)								
Taux d'évaporati	ion (kg/m²	/h)						
Inflammabilité (t	ype :) (%)							
Limite supérieure/info		Limite supérieure d'explosivité (%)						
	d'inflammabilité ou explosivité Limite supérieure d'explosivité (%)							
Pression de vape	Pression de vapeur (kPa)							
Densité de vape	ur (g/cm³)							
		Densité (g/cm³)						
Densité	S	Densité relative (g/cm³)						
		Densité volumique (g/cm³)						
		Densité critique (g/cm³)						
Solubilité (Type :	:) (g/L)							
Coefficient de pa n-octanol/eau à		Pow)						
Température d'a	uto inflam	nmation (°C)						
	Température de décomposition (°C) Energie de décomposition : kJ							
Viscosité	Viscosité Viscosité, dynamique (poiseuille)							
	\	/iscosité, cinématique (cm³/s)						
	Prop	riétés explosives						
	Prop	riétés oxydantes						

9.2 Autres informations:

Aucune autre information utile disponible

RUBRIQUE 10. STABILITE ET REACTIVITE

- 10.1 Réactivité Ce matériau est considéré comme non réactif dans des conditions d'utilisation normales. ;
- 10.2 Stabilité chimique :
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses :
- 10.4 Conditions à éviter :
- 10.5 Matières incompatibles :
- **10.6 Produits de décomposition dangereux** :Ne se décompose pas si le produit est stocké et utilisé dans les conditions prévues (données techniques). ;

RUBRIQUE 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicocinétique, métabolisme et distribution



Désignation / Nom commercial : HTRF P-T prot. - Lysis Buf.4 (4X) 2 mL

Version: FR, Page 9 sur 15, Date de révision: 07/09/2023

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Substances

• Toxicité aiguë

<u>Données animales :</u> Toxicité orale aiguë :

Substance name	LD50 (mg/kg)	Species	Method	Symptoms / delayed effects	Remark
9002-93-1	1800-1800	Rat			

Toxicité dermique aiguë:

Toxicité aiguë par inhalation :

Expérience pratique / preuve humaine :

Evaluation / Classification:

Remarque générale :

• Corrosion/irritation de la peau

Données animales :

Substance name	Species	Method	Exposure time	Result/evaluation	Score	Remark
9002-93-1						

Méthode de test cutané In-vitro : Résultat du test cutané In-vitro :

Evaluation / Classification:

• Lésion oculaire/irritation

Données animales :

Substance name	Species	Method	Exposure time	Result/evaluation	Score	Remark
9002-93-1	Rabbit			Eye irritation		

Méthode de test oculaire In vitro :

Résultat du test oculaire In vitro :

Evaluation / Classification:

Effets CMR (cancérigène, mutagène et reprotoxique)

o Mutagénicité des cellules germinales :

Données animales :

 ${\bf Evaluation\ /\ Classification:}$

Cancérogénicité



Désignation / Nom commercial : HTRF P-T prot. - Lysis Buf.4 (4X) 2 mL

Version: FR, Page 10 sur 15, Date de révision: 07/09/2023

Expérience pratique / preuve humaine:

Données animales:

Autres informations: Evaluation / Classification :

o Reprotoxicité

Expérience pratique / preuve humaine :

Données animales :

Autres informations:

Evaluation / Classification:

Evaluation globales des propriétés CMR:

- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)
 - o STOT SE 1 et 2

Données animales :

Autres informations:

o STOT SE 3

Expérience pratique / preuve humaine :

Autres informations:

Evaluation / Classification:

• Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)

Expérience pratique / preuve humaine :

Données animales :

Evaluation / Classification:

Autres informations

Risque d'inhalation

Expérience pratique / preuve humaine :

Données expérimentales : données de viscosité : voir SECTION 9.

Evaluation / Classification:

Remarque:

11.1.1 Mélanges

Pas d'information toxicologique disponible concernant le mélange

RUBRIQUE 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Dans le cas où il existe des données d'essai concernant un point final / différenciation pour le mélange lui-même, la classification est effectuée selon les critères de la substance (à l'exclusion de la biodégradation et de la bioaccumulation). S'il



Désignation / Nom commercial : HTRF P-T prot. - Lysis Buf.4 (4X) 2 mL

Version: FR, Page 11 sur 15, Date de révision: 07/09/2023

n'existe pas de données d'essai, les critères de classification des mélanges doivent être utilisés (méthode de calcul) Dans ce cas, les données toxicologiques des substances sont indiquées.

12.1 Toxicité aquatique :

Toxicité aigue pour les poissons (court terme)

Source :	Information	ns relatives a	à la régleme	entation VIV	IE (France) : E	D 984, 07.201	2			
Substance	EC-No.	CAS-No	LC50 (mg/L)	EC50 (mg/L)	Test duration	Species	Result/ Evaluation	Method	Remark	General Remark
9002-93-1		9002-93-1	8,9		96	Pimephales promelas (fathead minnow)				

Toxicité chronique pour les poissons (long terme)

Source :	Informations r	Informations relatives à la réglementation VME (France) : ED 984, 07.2012										
Substance	EC-No.	EC-No. CAS-No NOEC (mg/L) Test duration Species Method Remark General Remark										
9002-93-1		9002-93-1										

Toxicité aigue pour les crustacés (court terme)

Source :	Source : Informations relatives à la réglementation VME (France) : ED 984, 07.2012										
Substance	EC-No.	EC-No. CAS-No EC50 (mg/L) Test duration Species Result/ Evaluation Method Remark General Remark									
9002-93-1		9002-93-1 26 48									

Toxicité chronique pour les crustacés (long terme)

Source :	Informations relatives à la réglementation VME (France) : ED 984, 07.2012										
Substance	EC-No.	EC-No. CAS-No NOEC (mg/L) Test duration Species Method Remark General Remark									
9002-93-1		9002-93-1									

Toxicité aigue pour les algues et cianobactéries (court terme)

Source : Informations relatives à la réglementation VME (France) : ED 984, 07.2012									
Substance	EC-No.	No. CAS-No EC50 (mg/L) Test duration Species Result/ Evaluation Method Remark General Ren							
9002-93-1		9002-93-1							

<u>Toxicité pour les microorganismes et autres plantes aquatiques / organismes</u>

Source :	Informations relatives à la réglementation VME (France) : ED 984, 07.2012									
Substance	EC-No.	EC-No. CAS-No EC50 (mg/L) Species Method Remark General Remark								
9002-93-1		9002-93-1								

Evaluation / Classification:



Désignation / Nom commercial : HTRF P-T prot. - Lysis Buf.4 (4X) 2 mL

Version: FR, Page 12 sur 15, Date de révision: 07/09/2023

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradation:

Source :	Informations r	relatives à la ré	glementation VM	E (France) : ED 984,	07.2012				
Substance	EC-No. CAS-No Inoculum Biodegradation parameter rate (%) Method Remark								
9002-93-1		9002-93-1		BOD (% of COD).	36-36		In accordance with the required stability the product is poorly biodegradable.		

Dégradation abiotique :

Source :								
Substance	EC-No.	CAS-No	Abiotic degradation test type	Half-life time (j)	Temperature (°C)	рН	Method	Remark
9002-93-1		9002-93-1						

Evaluation / Classification:

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (BCF):

Source :						
Substance	EC-No.	CAS-No	Species	Result	Method	Remark
9002-93-1		9002-93-1				

12.4 Mobilité dans le sol

Source :											
Substance	EC n°	CAS n°	Distribution	tvne	Henry's law constant (Pa.m3/mol)	Log KOC	Half-life time in soil (j)	Half-life time in fresh water (j)	Half-life time in sea water (j)	Method	Remark
9002-93-1		9002- 93-1									

12.5 Résultats de l'évaluation des PBT et vPvB

12.6 Autres effets néfastes :

Informations supplémentaires éco toxicologiques :

RUBRIQUE 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Option de traitement des déchets :

Gérer les déchets suivant la réglementation en vigueur.;



Désignation / Nom commercial : HTRF P-T prot. - Lysis Buf.4 (4X) 2 mL

Version: FR, Page 13 sur 15, Date de révision: 07/09/2023

Autres recommandations concernant l'élimination:

Informations supplémentaires:

RUBRIQUE 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR/RID/AND/IMDG/IATA

UN No.	
UN Nom d'expédition	
Classe de danger pour le	
transport (es)	
Etiquette de danger (s)	
Groupe d'emballage	

Transport en vrac conformément à l'Annexe II du MARPOL 73/78 et au code IBC

Terre (ADR/RID)

Classification ADR : Dispositions spéciales pour l'ADR/RID : Quantités limites pour l'ADR/RID : Quantités exclues pour l'ADR/RID :

Instruction d'emballage pour l'ADR/RID : Dispositions spéciales pour l'emballage pour l'ADR/RID :

Dispositions pour les emballages mixtes :

Instructions pour les citernes mobiles et les conteneurs pour vrac : Disposition spéciales pour citernes mobiles et les conteneurs pour vrac :

Code citerne ADR : Disposition spéciale pour citerne ADR :

Véhicule pour le transport des citernes:

Dispositions spéciales pour le transport des charriots: Dispositions spéciales pour le transport en vrac :

Dispositions spéciales pour le chargement, le déchargement et la manutention:

Dispositions spéciales pour le transport :

Identification de danger No: Catégorie de transport (Code de restriction des tunnels):

Mer (IMDG)

Polluant marin:

Risque subsidiaire (s) pour IMDG:

Disposition pour l'emballage pour IMDG :

Quantité limite pour IMDG :

Instruction d'emballage pour IMDG : Instructions IBC : Dispositions IBC :

Instructions citerne IMO tank : Instructions citerne UN : Dispositions citerne et vrac :

EmS:

Arrimage et isolement pour IMDG : Propriétés et observations :

Transport fluvial (ADN)

Code de classification ADN : Dispositions spéciales ADN : Quantité limite pour ADN : Quantité exclue pour ADN : Transport autorisé : Equipement nécessaire :

Dispositions pour le chargement et déchargement : Dispositions pour le transport :

Nombre de cônes/lumières bleus : Remarque:

Air (ICAO-TI / IATA-DGR)

Risque subsidiaire pour IATA: Quantité exclue pour IATA:



Désignation / Nom commercial : HTRF P-T prot. - Lysis Buf.4 (4X) 2 mL

Version: FR, Page 14 sur 15, Date de révision: 07/09/2023

Passenger and Cargo Aircraft Limited Quantities Packing Instructions:

Passenger and Cargo Aircraft Limited Quantities Maximal Net Quantity:

Passenger and Cargo Aircraft Packaging Instructions: Passenger and Cargo Aircraft Maximal Net Quantity:

Cargo Aircraft only Packaging Instructions : Cargo Aircraft only Maximal Net Quantity :

Code ERG: Dispositions spéciales pour IATA:

RUBRIQUE 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1 Règlementation/législation spécifique en matière de sécurité, santé et environnement pour la substance ou le mélange

Directives et règlements UE

Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Autorisations (numéro CAS Substance): 9002-93-1 Restrictions d'utilisation (numéro CAS Substance): SVHC (numéro CAS Substance):9002-93-1

- Autres règlements UE :
- Directive 2010/75/EC sur les émissions industrielles : Non pertinent

Règlement national

15.2 Evaluation de la sécurité chimique :

Non réalisée pour ce produit

RUBRIQUE 16. AUTRES INFORMATIONS

16.1 Indications des changements

Date de la version précédente :06/09/2023 Modifications :

16.2 Informations complémentaires

16.3 Classification des mélanges et méthodologie d'évaluation utilisée selon le règlement (EC) 1207/2008 [CLP]:

Voir SECTION 2.1 (classification).

16.4 Phrases R-, H- et EUH- pertinentes (nombre et texte complet):

Code	Phrase de risque				
H302	Nocif en cas d'ingestion				
H315	Provoque une irritation cutanée				
H318	Provoque de graves lésions des yeux.				
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques				





Désignation / Nom commercial : HTRF P-T prot. - Lysis Buf.4 (4X) 2 mL

Version: FR, Page 15 sur 15, Date de révision: 07/09/2023

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme





Désignation / Nom commercial : HTRF P-T prot. - Block. reag.(100X) 0.3 mL

Version: FR, Page 1 sur 14, Date de révision: 07/09/2023

RUBRIQUE 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE

1.1 Identification du produit :

Désignation / Nom commercial : HTRF P-T prot. - Block. reag.(100X) 0.3 mL CAS N°.: EC N°: REACH N°:

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillée

Utilisations identifiées pertinentes : Utilisation de la substance ou du mélange uniquement à des fins de recherche en laboratoire ;

Utilisations déconseillées : Ne pas utiliser pour des activités thérapeutiques ou de diagnostic. Ceci n'est pas un dispositif médical. ;

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité :

Fournisseur:

Nom: CISBIO BIOASSAYS, company of Revvity Group

Adresse: Parc Marcel Boiteux - BP 84175 - 30200 Codolet, France

Phone: +33 4 66 79 67 05 - Fax: +33 4 66 79 67 50

E-mail (personne compétente): codolet.sds@revvity.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

France - Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

Ce numéro permet d'obtenir les coordonnées de tous les centres Anti-poison Français. Ces centres anti-poison et de toxicovigilance fournissent une aide médicale gratuite (hors coût d'appel), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

USA & Canada - Phone: 1-888-963-456 (1) Other countries - Phone: +33 (0) 466 796 737 (2)

https://www.cisbio.com https://www.revvity.com

(1) Available from Monday to Thursday 8:30 am to 5:30pm GMT-5 and Friday: 8:30 am to 3:00pm GMT-5

(2) Available from Monday to Friday 9:00 am to 5:30 pm GMT+2

RUBRIQUE 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange :

Classification according to Regulation (EC) No 1272/2008 [CLP]	Category code	Hazard statement	Precautionary statement
Serious eye damage/eye irritation - Eye Irrit. 2 - H319	Eye Irrit. 2	H319	P264 P280 P305 + P351 + P338 P337 + P313

Information supplémentaire:

Texte complet avec phrases des H- et EUH- : voir SECTION 16.



Désignation / Nom commercial : HTRF P-T prot. - Block. reag.(100X) 0.3 mL

Version: FR, Page 2 sur 14, Date de révision: 07/09/2023

2.2 Eléments d'étiquetage

Etiquetage suivant le Règlement (EC) N° 1272/2008 [CLP/GHS]

<u>Identification du produit :</u>

Désignation / Nom commercial: HTRF P-T prot. - Block. reag.(100X) 0.3 mL

Substances contenues dans le produit :

Pictogrammes de danger

GHS07-exclam



Mention d'avertissement :

Warning

Mentions de danger et de prudence:

Code	Phrase de risque						
H319	Provoque une sévère irritation des yeux						
P264	Se laver soigneusement après manipulation.						
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.						
1P3(15 + P351 + P33X	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.						
P337 + P313	Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.						

Section spéciale pour des éléments d'étiquetage supplémentaires concernant certains mélanges :

Mentions supplémentaires :

2.3 Autres dangers

Le mélange ne contient pas de substances classifiées substances extrêmement préoccupantes >= 0.1% publiées par l'Agence européenne des produits chimiques ECHA, conformèment à l'article 57 du règlement REACH. Le mélange ne satisfait ni les critères dangereux PBT ni les critères vPvB en accord avec l'annexe XIII de la règlementation REACH EC 1907/2006. ;

Dangers sur la santé :



Désignation / Nom commercial : HTRF P-T prot. - Block. reag.(100X) 0.3 mL

Version: FR, Page 3 sur 14, Date de révision: 07/09/2023

RUBRIQUE 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

3.2 Mélanges

Composants dangereux:

Substance name	CAS n°	Index n°	EC n°	Classification according Regulation (EC) No. 1272 [CLP]	Concentration (%)	SCL	M-factor
disodium dihydrogenpyrophosphate	7758-16-9		IJ 31-835-()	Serious eye damage/eye irritation - Eye Irrit. 2 - H319	< 25%		
trisodium tetraoxovanadate	13721-39-6		237-287-9	Acute toxicity - Acute Tox. 4 - H302 - Oral Acute toxicity - Acute Tox. 4 - H312 - Dermal Acute toxicity - Acute Tox. 4 - H332 - Inhalation Serious eye damage/eye irritation - Eye Irrit. 2 - H319 Skin corrosion/irritation - Skin Irrit. 2 - H315	< 3%		

Informations supplémentaires:

Texte complet avec phrases des H- et EUH-: voir SECTION 16.

RUBRIQUE 4. PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Informations générales : Ne pas laisser une personne affectée sans surveillance. ;

Inhalation:En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin ;

Contact avec la peau: Après contact avec la peau, laver immédiatement avec de l'eau.;

Contact avec les yeux:En cas de contact avec les yeux, rincer à l'eau en gardant les paupières ouvertes pendant un temps suffisamment long, puis consulter immédiatement un ophtalmologue. ;

Ingestion: Ne pas provoquer de vomissements.;

Protection du secouriste :

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Aucun symptôme connu à ce jour. ; Effets:

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers

Notes pour le docteur:

RUBRIQUE 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyen d'extinction :

Moyens d'extinction appropriés :Ce produit n'est pas inflammable. Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants. ;



Désignation / Nom commercial : HTRF P-T prot. - Block. reag.(100X) 0.3 mL

Version: FR, Page 4 sur 14, Date de révision: 07/09/2023

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance et du mélange

Produits de combustion dangereux :/

5.3 Conseils aux pompiers

Porter un vêtement de protection.;

RUBRIQUE 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Procédures d'urgence : Assurer une ventilation suffisante. ;

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter dans les égouts, les eaux de surface ou la nappe phréatique. ;

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Matériau compatible pour l'absorption : Absorbant, organique. ; Autres informations :

6.4 Référence à d'autres sections

Informations supplémentaires:

RUBRIQUE 7. MANIPUATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions pour une manipulation sure

Mesures de protection :

Eviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.;

Prévention contre l'incendie:

Précautions environnementales :

Ne pas manger, boire ou fumer dans les zones ou des substances réactives sont manipulées. ;

Conseils d'hygiène généraux en milieu professionnel

Manipuler dans le respect des mesures d'hygiène et de sécurité industrielle ;

7.2 Conditions nécessaires pour un stockage sûr, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage :

Conditions nécessaires pour les salles de stockage et les contenants :

Conserver le récipient bien fermé.;

Conseils pour l'agencement des stocks :

Matériaux à éviter :

Autres informations sur les conditions de stockage :

7.3 Utilisations finales particulières :

Recommandations pour les utilisations finales particulières : Voir la fiche de données techniques. ;



Désignation / Nom commercial : HTRF P-T prot. - Block. reag.(100X) 0.3 mL

Version: FR, Page 5 sur 14, Date de révision: 07/09/2023

RUBRIQUE 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION : PROTECTION PERSONNELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Remarque préliminaire :

8.1.1 <u>Valeurs limites d'exposition professionnelle :</u>

France

Source :	Informations relatives à la réglementation VME (France) : ED 984, 07.2012							
Substance	EC-No.	CAS-No	VLE (mg/m3)	VLE (ppm)	VME (mg/m3)	VME (ppm)		
13721-39-6 / 237- 287-9	237-287-9	13721-39-6						
7758-16-9 / 231- 835-0	231-835-0	7758-16-9						

Espagne

Source :		imites de Exposicion Profesional para Agentes Quimicos en Espana nstituto Nacional de Seguridad e Higiene en el Trabajo une 2015						
Substance	EC-No.	CAS-No	VLA-EC (mg/m3)	VLA-EC (ppm)	VLA-ED (mg/m3)	VLA-ED (ppm)		
13721-39-6 / 237- 287-9	237-287-9	13721-39-6						
7758-16-9 / 231- 835-0	231-835-0	7758-16-9						

Allemagne

Source :	TRGS 900, June 2015, BAuA						
Substance	EC-No.	CAS-No	AGW (mg/m3)	AGW (ppm)			
13721-39-6 / 237-287-9	237-287-9	13721-39-6					
7758-16-9 / 231-835-0	231-835-0	7758-16-9					

•	lta	liو

- Grèce
- UK



Désignation / Nom commercial : HTRF P-T prot. - Block. reag.(100X) 0.3 mL

Version: FR, Page 6 sur 14, Date de révision: 07/09/2023

OSHA (USA)

Source :	Occupational Safe	Occupational Safety and Health Administration (OSHA) Permissible Exposure Limits (PELS) from 29 CFR 1910.1000						
Substance	EC-No.	CAS-No	OSHA Permissible Exposure Limit (PEL) 8-hour TWA (ppm)	OSHA Permissible Exposure Limit (PEL) 8- hour TWA (mg/m3)	OSHA Permissible Exposure Limit (PEL) STEL (ppm)	OSHA Permissible Exposure Limit (PEL) STEL (mg/m3)		
287-9	237-287-9	13721-39-6				0,05		
7758-16-9 / 231-835- 0	231-835-0	7758-16-9						

8.1.2 <u>Valeur limite biologique (Allemagne):</u>

Source :	List of recommended health-based biological limit values (BLVs) and biological guidance values (BGVs), June 2014						
Substance	EC-No.	CAS-No	BLV (mg/m3)	BLV (ppm)			
13721-39-6 / 237-287-9	237-287-9	13721-39-6					
7758-16-9 / 231-835-0	231-835-0	7758-16-9					

8.1.3 <u>Valeurs limites d'exposition pour l'utilisation attendue (Allemagne):</u>

Source :	TRGS 903, November 2015, BAuA										
Substance	EC-No.	CAS-No	BGW (mg/m3)	BGW (ppm)							
13721-39-6 / 237-287-9	237-287-9	13721-39-6									
7758-16-9 / 231-835-0	231-835-0	7758-16-9									

8.1.4 <u>Valeurs de DNEL/PNEC:</u>

• Employé DNEL

Source :	GESTIS – su	ESTIS – substance database											
Substance	EC-No.	CAS-No	Acute – dermal, local effects (mg/kg/day)	Long-term – dermal, local effects (mg/kg/day)	systemic ettects	Acute – inhalation, local effects (mg/m3)	cyctemic ettects	Long-term – inhalation, local effects (mg/m3)	systemic ettects				
13721-39-6 / 237-287-9	237-287-9	13721-39-6											
7758-16-9 / 231-835-0	231-835-0	7758-16-9					2.79-2.79						

Client DNEL



Désignation / Nom commercial : HTRF P-T prot. - Block. reag.(100X) 0.3 mL

Version: FR, Page 7 sur 14, Date de révision: 07/09/2023

Source :	GESTIS – s	ubstance dat	tabase			_	_		_
Substance	EC-No.	CAS-No	Acute – dermal, local effects (mg/kg/day)	Long-term – dermal, local effects (mg/kg/day)	systemic ettects	Acute – inhalation, local effects (mg/m3)	cyctemic ettects	Long-term – inhalation, local effects (mg/m3)	systemic ettects
13721-39-6 / 237-287-9	237-287-9	13721-39-6							
7758-16-9 / 231-835-0	231-835-0	7758-16-9							

Remarque DNEL:

PNEC

Source :	INERIS																			
Substance	Substance EC-No.			PNEC AQUATIC										PNEC Sediment						
			freshwater			marine water			intermittent release			freshwater			marine water					
Substance			(mg/L)	(mg/kg)	(ppm)	(mg/L)	(mg/kg)	(ppm)	(mg/L)	(mg/kg)	(ppm)	(mg/L)	(mg/kg)	(ppm)	(mg/L)	(mg/kg)	(ppm)			
13721-39-6 / 237-287- 9		13721-39-6																		
7758-16-9 / 231-835- 0	231-835-0	7758-16-9																		

Source :	INERIS															
Substance	EC-No.		Others													
		CAS-No	PNEC soil			PNEC s	ewage trea	atment		PNEC air		PNEC secondary poisoning				
			(mg/L)	(mg/kg)	(ppm)	(mg/L)	(mg/kg)	(ppm)	(mg/L)	(mg/kg)	(ppm)	(mg/L)	(mg/kg)	(ppm)		
13721-39-6 / 237-287-9	237-287-9	13721-39-6														
7758-16-9 / 231-835-0	231-835-0	7758-16-9														

Remarque PNEC:

Remarque sur les paramètres de contrôle :

8.2 Contrôles de l'exposition

8.2.1 Mesures techniques:

Voir section 7. Pas de mesures supplémentaires nécessaires.;

8.2.2 Equipement de protection individuelle :

Protection des yeux/visage : Lunettes de sécurité à protection latérale. ;



Désignation / Nom commercial : HTRF P-T prot. - Block. reag.(100X) 0.3 mL

Version: FR, Page 8 sur 14, Date de révision: 07/09/2023

Protection de la peau:Port de gants;

Protection respiratoire : Assurer une ventilation suffisante.;

Dangers thermiques:

8.2.3 <u>Contrôles d'ordre environnemental :</u>

RUBRIQUE 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physico chimiques essentielles

Apparence

Etat physique	Liquide ;
Couleur	Incolore;
Odeur	
Seuil olfactif (ppm)	

		1	la	h	- (. (00)	la . ((a)	
		Valeur	Concentration (mol/L)	Méthode	Température (°C)	Pression (kPa)	Remarque
рН			(moly L)				
Point de fusion (°	C)						
Point de congélat	cion (°C)						
Point initial d'ébu	ıllition/gamme d'ébullition (°C)						
Point éclair (°C)							
Taux d'évaporation	on (kg/m²/h)						
Inflammabilité (ty	/pe :) (%)						
Limite supérieure/infé d'inflammabili							
explosivite	Limito supáriouro d'avalacivitá (0/)						
Pression de vape	Pression de vapeur (kPa)						
Densité de vapeu	r (g/cm³)						
	Densité (g/cm³)						
Densités	Densité relative (g/cm³)						
	Densité volumique (g/cm³)						
	Densité critique (g/cm³)						
Solubilité (Type :) (g/L)						
Coefficient de par n-octanol/eau à p							
Température d'au	uto inflammation (°C)						
Température de décomposition (°C) Energie de décomposition : kJ							
Viscosité	Viscosité, dynamique (poiseuille)	1					
	Viscosité, cinématique (cm³/s)						
	Propriétés explosives						
	Propriétés oxydantes						

9.2 Autres informations:

Aucune autre information utile disponible



Désignation / Nom commercial : HTRF P-T prot. - Block. reag.(100X) 0.3 mL

Version: FR, Page 9 sur 14, Date de révision: 07/09/2023

RUBRIQUE 10. STABILITE ET REACTIVITE

- 10.1 Réactivité Ce matériau est considéré comme non réactif dans des conditions d'utilisation normales. ;
- 10.2 Stabilité chimique :
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses :
- 10.4 Conditions à éviter :
- **10.5** Matières incompatibles :
- **10.6 Produits de décomposition dangereux** :Ne se décompose pas si le produit est stocké et utilisé dans les conditions prévues (données techniques). ;

RUBRIQUE 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicocinétique, métabolisme et distribution

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

<u>Substances</u>

• Toxicité aiguë

Données animales :

Toxicité orale aiguë :

Substance name	LD50 (mg/kg)	Species	Method	Symptoms / delayed effects	Remark
13721-39-6 / 237-287-9	330-330	Rat	Hemorragie		

Toxicité dermique aiguë :

Substance name	LD50 (mg/kg)	Species	Method	Remark
13721-39-6 / 237-287-9				

Toxicité aiguë par inhalation :

Substance name	C(E)L50 (mg/L)	Exposure time	Species	Method	Remark
13721-39-6 / 237-287-9					

Expérience pratique / preuve humaine :

Evaluation / Classification:

Remarque générale :

• Corrosion/irritation de la peau

Données animales :



Désignation / Nom commercial : HTRF P-T prot. - Block. reag.(100X) 0.3 mL

Version: FR, Page 10 sur 14, Date de révision: 07/09/2023

						V
Substance name	Species	Method	Exposure time	Result/evaluation	Score	Remark
13721-39-6 / 237-287-						
9						

Méthode de test cutané In-vitro : Résultat du test cutané In-vitro : Evaluation / Classification:

• Lésion oculaire/irritation

Données animales :

Substance name	Species	Method	Exposure time	Result/evaluation	Score	Remark
13721-39-6 / 237-287-						
9						
7758-16-9 / 231-835-0	Rabbit	OECD 405		Eye irritation		

Méthode de test oculaire In vitro : Résultat du test oculaire In vitro : Evaluation / Classification:

- Effets CMR (cancérigène, mutagène et reprotoxique)
 - o Mutagénicité des cellules germinales :

<u>Données animales</u>:

Evaluation / Classification:

o Cancérogénicité

Expérience pratique / preuve humaine:

Données animales :

Autres informations:

 ${\bf Evaluation\ /\ Classification:}$

o Reprotoxicité

Expérience pratique / preuve humaine :

Données animales :

Autres informations:

Evaluation / Classification:

Evaluation globales des propriétés CMR:

- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)
 - o STOT SE 1 et 2

<u>Données animales</u>:

Autres informations:



Désignation / Nom commercial: HTRF P-T prot. - Block. reag.(100X) 0.3 mL

Version: FR, Page 11 sur 14, Date de révision: 07/09/2023

o STOT SE 3

Expérience pratique / preuve humaine :

Autres informations: Evaluation / Classification :

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)

Expérience pratique / preuve humaine :

<u>Données animales</u>:

Evaluation / Classification:

Autres informations

Risque d'inhalation

Expérience pratique / preuve humaine :

Données expérimentales : données de viscosité : voir SECTION 9.

Evaluation / Classification :

Remarque:

11.1.1 Mélanges

Pas d'information toxicologique disponible concernant le mélange

RUBRIQUE 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Dans le cas où il existe des données d'essai concernant un point final / différenciation pour le mélange lui-même, la classification est effectuée selon les critères de la substance (à l'exclusion de la biodégradation et de la bioaccumulation). S'il n'existe pas de données d'essai, les critères de classification des mélanges doivent être utilisés (méthode de calcul) Dans ce cas, les données toxicologiques des substances sont indiquées.

12.1 Toxicité aquatique :

Toxicité aigue pour les poissons (court terme)

Toxicité chronique pour les poissons (long terme)

Toxicité aigue pour les crustacés (court terme)

<u>Toxicité chronique pour les crustacés (long terme)</u>

Toxicité aigue pour les algues et cianobactéries (court terme)

Toxicité pour les microorganismes et autres plantes aquatiques / organismes

Evaluation / Classification:



Désignation / Nom commercial : HTRF P-T prot. - Block. reag.(100X) 0.3 mL

Version: FR, Page 12 sur 14, Date de révision: 07/09/2023

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradation:

<u>Dégradation abiotique:</u>

Evaluation / Classification:

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (BCF):

12.4 Mobilité dans le sol

12.5 Résultats de l'évaluation des PBT et vPvB

12.6 Autres effets néfastes :

Informations supplémentaires éco toxicologiques :

RUBRIQUE 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Option de traitement des déchets :

Gérer les déchets suivant la réglementation en vigueur. ;

Autres recommandations concernant l'élimination:

Informations supplémentaires:

RUBRIQUE 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR/RID/AND/IMDG/IATA

UN No.	
UN Nom d'expédition	
Classe de danger pour le transport (es)	
Etiquette de danger (s)	
Groupe d'emballage	

Transport en vrac conformément à l'Annexe II du MARPOL 73/78 et au code IBC

Terre (ADR/RID)

Classification ADR : Dispositions spéciales pour l'ADR/RID : Quantités limites pour l'ADR/RID : Quantités exclues pour l'ADR/RID :

Instruction d'emballage pour l'ADR/RID : Dispositions spéciales pour l'emballage pour l'ADR/RID :

Dispositions pour les emballages mixtes :

Instructions pour les citernes mobiles et les conteneurs pour vrac : Disposition spéciales pour citernes mobiles et les conteneurs pour vrac :

Code citerne ADR : Disposition spéciale pour citerne ADR :



Désignation / Nom commercial: HTRF P-T prot. - Block. reag.(100X) 0.3 mL

Version: FR, Page 13 sur 14, Date de révision: 07/09/2023

Véhicule pour le transport des citernes:

Dispositions spéciales pour le transport des charriots:

Dispositions spéciales pour le transport en vrac :

Dispositions spéciales pour le chargement, le déchargement et la manutention:

Dispositions spéciales pour le transport :

Identification de danger No: Catégorie de transport (Code de restriction des tunnels):

Mer (IMDG)

Polluant marin:

Risque subsidiaire (s) pour IMDG:

Disposition pour l'emballage pour IMDG :

Quantité limite pour IMDG :

Instruction d'emballage pour IMDG : Instruc

Instructions IBC : Dispositions IBC :

Instructions citerne IMO tank : Instructions citerne UN : Dispositions citerne et vrac :

EmS:

Arrimage et isolement pour IMDG : Propriétés et observations :

Transport fluvial (ADN)

Code de classification ADN : Dispositions spéciales ADN : Quantité limite pour ADN : Quantité exclue pour ADN : Transport autorisé : Equipement nécessaire :

Dispositions pour le chargement et déchargement : Dispositions pour le transport :

Nombre de cônes/lumières bleus : Remarque:

Air (ICAO-TI / IATA-DGR)

Risque subsidiaire pour IATA: Quantité exclue pour IATA: Passenger and Cargo Aircraft Limited Quantities Packing Instructions: Passenger and Cargo Aircraft Limited Quantities Maximal Net Quantity:

Passenger and Cargo Aircraft Packaging Instructions : Passenger and Cargo Aircraft Maximal Net Quantity :

Cargo Aircraft only Packaging Instructions: Cargo Aircraft only Maximal Net Quantity:

Code ERG : Dispositions spéciales pour IATA:

RUBRIQUE 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1 Règlementation/législation spécifique en matière de sécurité, santé et environnement pour la substance ou le mélange

Directives et règlements UE

• Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Autorisations (numéro CAS Substance):

Restrictions d'utilisation (numéro CAS Substance):

SVHC (numéro CAS Substance):

- Autres règlements UE :
- Directive 2010/75/EC sur les émissions industrielles : Non pertinent



Désignation / Nom commercial : HTRF P-T prot. - Block. reag.(100X) 0.3 mL

Version: FR, Page 14 sur 14, Date de révision: 07/09/2023

Règlement national

15.2 Evaluation de la sécurité chimique :

Non réalisée pour ce produit

RUBRIQUE 16. AUTRES INFORMATIONS

16.1 Indications des changements

Date de la version précédente :06/09/2023 Modifications :

16.2 Informations complémentaires

16.3 Classification des mélanges et méthodologie d'évaluation utilisée selon le règlement (EC) 1207/2008 [CLP]:

Voir SECTION 2.1 (classification).

16.4 Phrases R-, H- et EUH- pertinentes (nombre et texte complet):

Code	Phrase de risque						
H302	Nocif en cas d'ingestion						
H312	Nocif par contact cutané						
H315	Provoque une irritation cutanée						
H319	Provoque une sévère irritation des yeux						
H332	Nocif par inhalation						





Désignation / Nom commercial : HTRF P-T prot. - Detect. Buf. 2 mL

Version: FR, Page 1 sur 14, Date de révision: 07/09/2023

RUBRIQUE 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE

1.1 Identification du produit :

Désignation / Nom commercial : HTRF P-T prot. - Detect. Buf. 2 mL

CAS N°.:

Index N°:

EC N°:

REACH N°:

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillée

Utilisations identifiées pertinentes : Utilisation de la substance ou du mélange uniquement à des fins de recherche en laboratoire ;

Utilisations déconseillées : Ne pas utiliser pour des activités thérapeutiques ou de diagnostic. Ceci n'est pas un dispositif médical. ;

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité :

Fournisseur:

Nom: CISBIO BIOASSAYS, company of Revvity Group

Adresse: Parc Marcel Boiteux - BP 84175 - 30200 Codolet, France

Phone: +33 4 66 79 67 05 - Fax: +33 4 66 79 67 50

E-mail (personne compétente): codolet.sds@revvity.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

France - Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

Ce numéro permet d'obtenir les coordonnées de tous les centres Anti-poison Français. Ces centres anti-poison et de toxicovigilance fournissent une aide médicale gratuite (hors coût d'appel), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

USA & Canada - Phone: 1-888-963-456 (1) Other countries - Phone: +33 (0) 466 796 737 (2)

https://www.cisbio.com https://www.revvity.com

(1) Available from Monday to Thursday 8:30 am to 5:30pm GMT-5 and Friday: 8:30 am to 3:00pm GMT-5

(2) Available from Monday to Friday 9:00 am to 5:30 pm GMT+2

RUBRIQUE 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange :

Classification according to Regulation (EC) No 1272/2008 [CLP]	Category code	Hazard statement	Precautionary statement
The substance or mixture is not classified as hazardous under the CLP Regulation (EC) No 1272/2008	None	None	None

Information supplémentaire:

Texte complet avec phrases des H- et EUH- : voir SECTION 16.

2.2 Eléments d'étiquetage

Etiquetage suivant le Règlement (EC) N° 1272/2008 [CLP/GHS]



Désignation / Nom commercial : HTRF P-T prot. - Detect. Buf. 2 mL

Version: FR, Page 2 sur 14, Date de révision: 07/09/2023

<u>Identification du produit :</u>

Désignation / Nom commercial : HTRF P-T prot. - Detect. Buf. 2 mL

Substances contenues dans le produit :

Pictogrammes de danger

Mention d'avertissement :

Mentions de danger et de prudence:

Section spéciale pour des éléments d'étiquetage supplémentaires concernant certains mélanges :

Mentions supplémentaires :

2.3 Autres dangers

Le mélange ne contient pas de substances classifiées substances extrêmement préoccupantes >= 0.1% publiées par l'Agence européenne des produits chimiques ECHA, conformèment à l'article 57 du règlement REACH. Le mélange ne satisfait ni les critères dangereux PBT ni les critères vPvB en accord avec l'annexe XIII de la règlementation REACH EC 1907/2006. ;

Dangers sur la santé :



Désignation / Nom commercial : HTRF P-T prot. - Detect. Buf. 2 mL

Version: FR, Page 3 sur 14, Date de révision: 07/09/2023

RUBRIQUE 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

3.2 Mélanges

Composants dangereux:

Substance name	CAS n°	Index n°	EC n°	Classification according Regulation (EC) No. 1272 [CLP]	Concentration (%)	SCL	M-factor
potassium fluoride	7789-23-3	009-005-00-2	232-151-5	Acute toxicity - Acute Tox. 3 - H301 - Oral Acute toxicity - Acute Tox. 3 - H311 - Dermal Acute toxicity - Acute Tox. 3 - H331 - Inhalation	< 3%		
4-(2- hydroxyethyl)piperazin- 1-ylethanesulphonic acid	7365-45-9		230-907-9		< 3%		

Informations supplémentaires:

Texte complet avec phrases des H- et EUH-: voir SECTION 16.

RUBRIQUE 4. PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Informations générales : Ne pas laisser une personne affectée sans surveillance. ;

Inhalation:En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin ;

Contact avec la peau: Après contact avec la peau, laver immédiatement avec de l'eau. ;

Contact avec les yeux:En cas de contact avec les yeux, rincer à l'eau en gardant les paupières ouvertes pendant un temps suffisamment long, puis consulter immédiatement un ophtalmologue. ;

Ingestion: Ne pas provoquer de vomissements.;

Protection du secouriste :

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Aucun symptôme connu à ce jour. ; Effets:

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers

Notes pour le docteur:

RUBRIQUE 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyen d'extinction :

Moyens d'extinction appropriés :Ce produit n'est pas inflammable. Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants. ;



Désignation / Nom commercial : HTRF P-T prot. - Detect. Buf. 2 mL

Version: FR, Page 4 sur 14, Date de révision: 07/09/2023

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance et du mélange

Produits de combustion dangereux :/

5.3 Conseils aux pompiers

Porter un vêtement de protection.;

RUBRIQUE 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Procédures d'urgence : Assurer une ventilation suffisante. ;

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter dans les égouts, les eaux de surface ou la nappe phréatique. ;

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Matériau compatible pour l'absorption : Absorbant, organique. ; Autres informations :

6.4 Référence à d'autres sections

Informations supplémentaires:

RUBRIQUE 7. MANIPUATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions pour une manipulation sure

Mesures de protection :

Eviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.;

Prévention contre l'incendie:

Précautions environnementales :

Ne pas manger, boire ou fumer dans les zones ou des substances réactives sont manipulées. ;

Conseils d'hygiène généraux en milieu professionnel

Manipuler dans le respect des mesures d'hygiène et de sécurité industrielle ;

7.2 Conditions nécessaires pour un stockage sûr, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage :

Conditions nécessaires pour les salles de stockage et les contenants :

Conserver le récipient bien fermé.;

Conseils pour l'agencement des stocks :

Matériaux à éviter :

Autres informations sur les conditions de stockage :

7.3 Utilisations finales particulières :

Recommandations pour les utilisations finales particulières : Voir la fiche de données techniques. ;



Désignation / Nom commercial : HTRF P-T prot. - Detect. Buf. 2 mL

Version: FR, Page 5 sur 14, Date de révision: 07/09/2023

RUBRIQUE 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION : PROTECTION PERSONNELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Remarque préliminaire :

8.1.1 <u>Valeurs limites d'exposition professionnelle :</u>

France

Source :	nformations relatives à la réglementation VME (France) : ED 984, 07.2012									
Substance	EC-No.	7-No. CAS-No VLE (mg/m3) VLE (ppm) VME (mg/m3) VME (ppm)								
7365-45-9 / 230- 907-9	230-907-9	7365-45-9								
7789-23-3 / 232- 151-5	232-151-5	7789-23-3			2,5					

Espagne

Source :		imites de Exposicion Profesional para Agentes Quimicos en Espana nstituto Nacional de Seguridad e Higiene en el Trabajo une 2015											
Substance	EC-No.	EC-No. CAS-No VLA-EC (mg/m3) VLA-EC (ppm) VLA-ED (mg/m3) VLA-ED (ppm)											
7365-45-9 / 230- 907-9	230-907-9	7365-45-9											
7789-23-3 / 232- 151-5	232-151-5	7789-23-3											

Allemagne

Source : TRGS 900, June 2015, BAuA									
Substance	EC-No.	CAS-No	AGW (mg/m3)	AGW (ppm)					
7365-45-9 / 230-907-9	230-907-9	7365-45-9							
7789-23-3 / 232-151-5	232-151-5	7789-23-3							

•	lta	lie

- Grèce
- UK



Désignation / Nom commercial : HTRF P-T prot. - Detect. Buf. 2 mL

Version: FR, Page 6 sur 14, Date de révision: 07/09/2023

OSHA (USA)

Source :	S) from 29 CFR 1910.10	00				
Substance	EC-No.	CAS-No	OSHA Permissible Exposure Limit (PEL) 8-hour TWA (ppm)	OSHA Permissible Exposure Limit (PEL) 8- hour TWA (mg/m3)	OSHA Permissible Exposure Limit (PEL) STEL (ppm)	OSHA Permissible Exposure Limit (PEL) STEL (mg/m3)
7365-45-9 / 230-907- 9	230-907-9	7365-45-9				
7789-23-3 / 232-151- 5	232-151-5	7789-23-3				

8.1.2 <u>Valeur limite biologique (Allemagne):</u>

Source :	List of recommended health-based biological limit values (BLVs) and biological guidance values (BGVs), June 2014										
Substance	EC-No.	CAS-No	BLV (mg/m3)	BLV (ppm)							
7365-45-9 / 230-907-9	230-907-9	7365-45-9									
7789-23-3 / 232-151-5	232-151-5	7789-23-3									

8.1.3 <u>Valeurs limites d'exposition pour l'utilisation attendue (Allemagne):</u>

Source :	TRGS 903, November 201	.5, BAuA		
Substance	EC-No.	CAS-No	BGW (mg/m3)	BGW (ppm)
7365-45-9 / 230-907-9	230-907-9	7365-45-9		
7789-23-3 / 232-151-5	232-151-5	7789-23-3		

8.1.4 <u>Valeurs de DNEL/PNEC:</u>

• Employé DNEL

Source :	GESTIS – su	bstance dat	abase						
Substance	EC-No.	CAS-No	Acute – dermal, local effects (mg/kg/day)	cal effects of dermal, local dermal, inhalation, local		Acute – Long-term – inhalation, systemic effects (mg/m3)		systemic ettects	
7365-45-9 / 230-907-9	230-907-9	7365-45-9					23.5-23.5		
7789-23-3 / 232-151-5	232-151-5	7789-23-3				3-3	3-3		

Client DNEL



Désignation / Nom commercial : HTRF P-T prot. - Detect. Buf. 2 mL

Version: FR, Page 7 sur 14, Date de révision: 07/09/2023

Source :	GESTIS – s	ubstance da	tabase			_	_		
Substance	EC-No.	CAS-No	Acute – dermal, local effects (mg/kg/day)	Long-term – dermal, local effects (mg/kg/day)	systemic ettects	Acute – inhalation, local effects (mg/m3)	cyctemic ettects	Long-term – inhalation, local effects (mg/m3)	systemic ettects
7365-45-9 / 230-907-9	230-907-9	7365-45-9							
7789-23-3 / 232-151-5	232-151-5	7789-23-3							

Remarque DNEL:

PNEC

Source :	INERIS																
						PN	C AQUA	TIC					Р	NEC S	edimen	t	
Substance	EC-No.	CAS-No	1	freshwate	r	m	arine wat	er	interr	intermittent release		fı	reshwate	er	ma	rine wat	er
Substance	EC-NO.		(mg/L)	(mg/kg)	(ppm)	(mg/L)	(mg/kg)	(ppm)	(mg/L)	(mg/kg)	(ppm)	(mg/L)	(mg/kg)	(ppm)	(mg/L)	(mg/kg)	(ppm)
7365-45-9 / 230-907- 9	230-907-9	7365-45-9															
7789-23-3 / 232-151- 5	232-151-5	7789-23-3															

Source :	INERIS	NERIS												
	EC-No.							Oth	ers					
Substance		CAS-No	PNEC soil			PNEC sewage treatment plant		PNEC air			PNEC secondary poisoning			
			(mg/L)	(mg/kg)	(ppm)	(mg/L)	(mg/kg)	(ppm)	(mg/L)	(mg/kg)	(ppm)	(mg/L)	(mg/kg)	(ppm)
7365-45-9 / 230-907-9	230-907-9	7365-45-9												
7789-23-3 / 232-151-5	232-151-5	7789-23-3												

Remarque PNEC:

Remarque sur les paramètres de contrôle :

8.2 Contrôles de l'exposition

8.2.1 Mesures techniques:

Voir section 7. Pas de mesures supplémentaires nécessaires.;

8.2.2 <u>Equipement de protection individuelle :</u>

Protection des yeux/visage : Lunettes de sécurité à protection latérale. ;



Désignation / Nom commercial : HTRF P-T prot. - Detect. Buf. 2 mL

Version: FR, Page 8 sur 14, Date de révision: 07/09/2023

Protection de la peau:Port de gants;

Protection respiratoire : Assurer une ventilation suffisante.;

Dangers thermiques:

8.2.3 <u>Contrôles d'ordre environnemental :</u>

RUBRIQUE 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physico chimiques essentielles

Apparence

Etat physique	Liquide ;
Couleur	Incolore;
Odeur	
Seuil olfactif (ppm)	

		N-1		D 4 4411 -	T (9C)	Di (I-D-)	D
		Valeur	Concentration (mol/L)	Méthode	Température (°C)	Pression (kPa)	Remarque
рН		7	(mony E)				
Point de fusion (°	C)						
Point de congélat	ion (°C)						
Point initial d'ébu	ıllition/gamme d'ébullition (°C)						
Point éclair (°C)	oint éclair (°C)						
Taux d'évaporati	aux d'évaporation (kg/m²/h)						
Inflammabilité (t	/pe :) (%)						
Limite supérieure/infé d'inflammabili							
explosivite	1 in the confusion of the little (0/)						
Pression de vape	ur (kPa)						
Densité de vapeu	r (g/cm³)						
	Densité (g/cm³)						
Densités	Densité relative (g/cm³)						
	Densité volumique (g/cm³)						
	Densité critique (g/cm³)						
Solubilité (Type :) (g/L)						
Coefficient de pa n-octanol/eau à p							
Température d'a	uto inflammation (°C)						
	Température de décomposition (°C) Energie de décomposition : kJ						
Viscosité	Viscosité, dynamique (poiseuille)						
	Viscosité, cinématique (cm³/s)						
	Propriétés explosives						
	Propriétés oxydantes						

9.2 Autres informations:

Aucune autre information utile disponible



Désignation / Nom commercial : HTRF P-T prot. - Detect. Buf. 2 mL

Version: FR, Page 9 sur 14, Date de révision: 07/09/2023

RUBRIQUE 10. STABILITE ET REACTIVITE

- 10.1 Réactivité Ce matériau est considéré comme non réactif dans des conditions d'utilisation normales. ;
- 10.2 Stabilité chimique :
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses :
- 10.4 Conditions à éviter :
- **10.5** Matières incompatibles :
- **10.6 Produits de décomposition dangereux** :Ne se décompose pas si le produit est stocké et utilisé dans les conditions prévues (données techniques). ;

RUBRIQUE 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicocinétique, métabolisme et distribution

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

<u>Substances</u>

• Toxicité aiguë

Données animales :

Toxicité orale aiguë:

Substance name	LD50 (mg/kg)	Species	Method	Symptoms / delayed effects	Remark
7789-23-3 / 232-151-5	245-245	Rat			

Toxicité dermique aiguë :

Substance name	LD50 (mg/kg)	Species	Method	Remark
7789-23-3 / 232-151-5				

Toxicité aiguë par inhalation :

Substance name	C(E)L50 (mg/L)	Exposure time	Species	Method	Remark
7789-23-3 / 232-151-5					

Expérience pratique / preuve humaine :

Evaluation / Classification:

Remarque générale :

• Corrosion/irritation de la peau

Données animales :



Désignation / Nom commercial : HTRF P-T prot. - Detect. Buf. 2 mL

Version: FR, Page 10 sur 14, Date de révision: 07/09/2023

Méthode de test cutané In-vitro : Résultat du test cutané In-vitro : Evaluation / Classification:

• Lésion oculaire/irritation

Données animales :

Méthode de test oculaire In vitro : Résultat du test oculaire In vitro : Evaluation / Classification:

- Effets CMR (cancérigène, mutagène et reprotoxique)
 - o Mutagénicité des cellules germinales :

Données animales :

Evaluation / Classification:

o Cancérogénicité

Expérience pratique / preuve humaine:

Données animales :

Autres informations:

Evaluation / Classification:

Reprotoxicité

Expérience pratique / preuve humaine :

Données animales :

Autres informations:

Evaluation / Classification :

Evaluation globales des propriétés CMR :

- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)
 - o STOT SE 1 et 2

Données animales :

Autres informations:

o STOT SE 3

Expérience pratique / preuve humaine :

Autres informations:

Evaluation / Classification :

• Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)



Désignation / Nom commercial : HTRF P-T prot. - Detect. Buf. 2 mL

Version: FR, Page 11 sur 14, Date de révision: 07/09/2023

Expérience pratique / preuve humaine :

Données animales:

Evaluation / Classification :

Autres informations

• Risque d'inhalation

Expérience pratique / preuve humaine :

Données expérimentales : données de viscosité : voir SECTION 9.

Evaluation / Classification:

Remarque:

11.1.1 Mélanges

Pas d'information toxicologique disponible concernant le mélange

RUBRIQUE 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Dans le cas où il existe des données d'essai concernant un point final / différenciation pour le mélange lui-même, la classification est effectuée selon les critères de la substance (à l'exclusion de la biodégradation et de la bioaccumulation). S'il n'existe pas de données d'essai, les critères de classification des mélanges doivent être utilisés (méthode de calcul) Dans ce cas, les données toxicologiques des substances sont indiquées.

12.1 Toxicité aquatique :

Toxicité aigue pour les poissons (court terme)

Toxicité chronique pour les poissons (long terme)

Toxicité aigue pour les crustacés (court terme)

Toxicité chronique pour les crustacés (long terme)

<u>Toxicité aigue pour les algues et cianobactéries (court terme)</u>

Toxicité pour les microorganismes et autres plantes aquatiques / organismes

Evaluation / Classification:

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradation :

Dégradation abiotique :

Evaluation / Classification:

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (BCF):



Désignation / Nom commercial : HTRF P-T prot. - Detect. Buf. 2 mL

Version: FR, Page 12 sur 14, Date de révision: 07/09/2023

12.4 Mobilité dans le sol

12.5 Résultats de l'évaluation des PBT et vPvB

12.6 Autres effets néfastes :

Informations supplémentaires éco toxicologiques :

RUBRIQUE 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Option de traitement des déchets :

Gérer les déchets suivant la réglementation en vigueur.;

Autres recommandations concernant l'élimination:

Informations supplémentaires:

RUBRIQUE 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR/RID/AND/IMDG/IATA

UN No.	
UN Nom d'expédition	
Classe de danger pour le	
transport (es)	
Etiquette de danger (s)	
Groupe d'emballage	

Transport en vrac conformément à l'Annexe II du MARPOL 73/78 et au code IBC

Terre (ADR/RID)

Classification ADR : Dispositions spéciales pour l'ADR/RID : Quantités limites pour l'ADR/RID : Quantités exclues pour l'ADR/RID :

Instruction d'emballage pour l'ADR/RID : Dispositions spéciales pour l'emballage pour l'ADR/RID :

Dispositions pour les emballages mixtes :

Instructions pour les citernes mobiles et les conteneurs pour vrac : Disposition spéciales pour citernes mobiles et les conteneurs pour vrac :

Code citerne ADR : Disposition spéciale pour citerne ADR :

Véhicule pour le transport des citernes:

Dispositions spéciales pour le transport des charriots: Dispositions spéciales pour le transport en vrac :

Dispositions spéciales pour le chargement, le déchargement et la manutention:

Dispositions spéciales pour le transport :

Identification de danger No: Catégorie de transport (Code de restriction des tunnels):

Mer (IMDG)

Polluant marin:

Risque subsidiaire (s) pour IMDG:

Disposition pour l'emballage pour IMDG :

Quantité limite pour IMDG :



Désignation / Nom commercial : HTRF P-T prot. - Detect. Buf. 2 mL

Version: FR, Page 13 sur 14, Date de révision: 07/09/2023

Instruction d'emballage pour IMDG : Instructions IBC : Dispositions IBC :

Instructions citerne IMO tank : Instructions citerne UN : Dispositions citerne et vrac :

EmS:

Arrimage et isolement pour IMDG : Propriétés et observations :

Transport fluvial (ADN)

Code de classification ADN : Dispositions spéciales ADN : Quantité limite pour ADN : Quantité exclue pour ADN : Transport autorisé : Equipement nécessaire :

Dispositions pour le chargement et déchargement : Dispositions pour le transport :

Nombre de cônes/lumières bleus : Remarque:

Air (ICAO-TI / IATA-DGR)

Risque subsidiaire pour IATA: Quantité exclue pour IATA: Passenger and Cargo Aircraft Limited Quantities Packing Instructions: Passenger and Cargo Aircraft Limited Quantities Maximal Net Quantity:

Passenger and Cargo Aircraft Packaging Instructions : Passenger and Cargo Aircraft Maximal Net Quantity :

Cargo Aircraft only Packaging Instructions: Cargo Aircraft only Maximal Net Quantity:

Code ERG : Dispositions spéciales pour IATA:

RUBRIQUE 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1 Règlementation/législation spécifique en matière de sécurité, santé et environnement pour la substance ou le mélange

Directives et règlements UE

• Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Autorisations (numéro CAS Substance):

Restrictions d'utilisation (numéro CAS Substance): 7789-23-3 / 232-151-5 SVHC (numéro CAS Substance):

- Autres règlements UE :
- Directive 2010/75/EC sur les émissions industrielles : Non pertinent

Règlement national

15.2 Evaluation de la sécurité chimique :

Non réalisée pour ce produit

RUBRIQUE 16. AUTRES INFORMATIONS

16.1 Indications des changements

Date de la version précédente :06/09/2023



Désignation / Nom commercial : HTRF P-T prot. - Detect. Buf. 2 mL

Version: FR, Page 14 sur 14, Date de révision: 07/09/2023

Modifications:

16.2 Informations complémentaires

16.3 Classification des mélanges et méthodologie d'évaluation utilisée selon le règlement (EC) 1207/2008 [CLP]: Voir SECTION 2.1 (classification).

16.4 Phrases R-, H- et EUH- pertinentes (nombre et texte complet):

Code	Phrase de risque				
H301	Toxique en cas d'ingestion				
H311	Toxique par contact cutané				
H331	Toxique par inhalation				





Désignation / Nom commercial : HTRF YAP p-S127 kit - 500 pts d2 antibody

Version: FR, Page 1 sur 13, Date de révision: 07/09/2023

RUBRIQUE 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE

1.1 Identification du produit :

Désignation / Nom commercial: HTRF YAP p-S127 kit - 500 pts d2 antibody

CAS N°.: Index N°: EC N°: REACH N°:

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillée

Utilisations identifiées pertinentes : Utilisation de la substance ou du mélange uniquement à des fins de recherche en laboratoire ;

Utilisations déconseillées : Ne pas utiliser pour des activités thérapeutiques ou de diagnostic. Ceci n'est pas un dispositif médical. ;

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité :

Fournisseur:

Nom: CISBIO BIOASSAYS, company of Revvity Group

Adresse: Parc Marcel Boiteux - BP 84175 - 30200 Codolet, France

Phone: +33 4 66 79 67 05 - Fax: +33 4 66 79 67 50

E-mail (personne compétente): codolet.sds@revvity.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

France - Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

Ce numéro permet d'obtenir les coordonnées de tous les centres Anti-poison Français. Ces centres anti-poison et de toxicovigilance fournissent une aide médicale gratuite (hors coût d'appel), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

USA & Canada - Phone: 1-888-963-456 (1)

Other countries - Phone: +33 (0) 466 796 737 (2)

https://www.cisbio.com https://www.revvity.com

(1) Available from Monday to Thursday 8:30 am to 5:30pm GMT-5 and Friday: 8:30 am to 3:00pm GMT-5

(2) Available from Monday to Friday 9:00 am to 5:30 pm GMT+2

RUBRIQUE 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange :

Classification according to Regulation (EC) No 1272/2008 [CLP]	Category code	Hazard statement	Precautionary statement
The substance or mixture is not classified as hazardous under the CLP Regulation (EC) No 1272/2008	None	None	None

Information supplémentaire:

Texte complet avec phrases des H- et EUH- : voir SECTION 16.

2.2 Eléments d'étiquetage

Etiquetage suivant le Règlement (EC) N° 1272/2008 [CLP/GHS]



Désignation / Nom commercial : HTRF YAP p-S127 kit - 500 pts d2 antibody

Version: FR, Page 2 sur 13, Date de révision: 07/09/2023

<u>Identification du produit :</u>

Désignation / Nom commercial : HTRF YAP p-S127 kit - 500 pts d2 antibody

Substances contenues dans le produit :

Pictogrammes de danger

Mention d'avertissement :

Mentions de danger et de prudence:

Section spéciale pour des éléments d'étiquetage supplémentaires concernant certains mélanges :

Mentions supplémentaires :

2.3 Autres dangers

Le mélange ne contient pas de substances classifiées substances extrêmement préoccupantes >= 0.1% publiées par l'Agence européenne des produits chimiques ECHA, conformèment à l'article 57 du règlement REACH. Le mélange ne satisfait ni les critères dangereux PBT ni les critères vPvB en accord avec l'annexe XIII de la règlementation REACH EC 1907/2006. ;

Dangers sur la santé :



Désignation / Nom commercial : HTRF YAP p-S127 kit - 500 pts d2 antibody

Version: FR, Page 3 sur 13, Date de révision: 07/09/2023

RUBRIQUE 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

3.2 Mélanges

Composants dangereux:

Substance name	CAS n°	Index n°	EC n°	Classification according Regulation (EC) No. 1272 [CLP]	Concentration (%)	SCL	M-factor
4-(2- hydroxyethyl)piperazin- 1-ylethanesulphonic acid	7365-45-9		230-907-9		< 3%		

Informations supplémentaires:

Texte complet avec phrases des H- et EUH-: voir SECTION 16.

RUBRIQUE 4. PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Informations générales : Ne pas laisser une personne affectée sans surveillance. ;

Inhalation:En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin ;

Contact avec la peau: Après contact avec la peau, laver immédiatement avec de l'eau. ;

Contact avec les yeux:En cas de contact avec les yeux, rincer à l'eau en gardant les paupières ouvertes pendant un temps suffisamment long, puis consulter immédiatement un ophtalmologue. ;

Ingestion: Ne pas provoquer de vomissements.;

Protection du secouriste :

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Aucun symptôme connu à ce jour. ;

Effets:

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers

Notes pour le docteur:

RUBRIQUE 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyen d'extinction :

Moyens d'extinction appropriés :Ce produit n'est pas inflammable. Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants. ;

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance et du mélange

Produits de combustion dangereux :/

5.3 Conseils aux pompiers

Porter un vêtement de protection.;



Désignation / Nom commercial : HTRF YAP p-S127 kit - 500 pts d2 antibody

Version: FR, Page 4 sur 13, Date de révision: 07/09/2023

RUBRIQUE 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Procédures d'urgence : Assurer une ventilation suffisante. ;

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter dans les égouts, les eaux de surface ou la nappe phréatique. ;

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Matériau compatible pour l'absorption : Absorbant, organique. ; Autres informations :

6.4 Référence à d'autres sections

Informations supplémentaires:

RUBRIQUE 7. MANIPUATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions pour une manipulation sure

Mesures de protection :

Eviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.;

Prévention contre l'incendie:

Précautions environnementales :

Ne pas manger, boire ou fumer dans les zones ou des substances réactives sont manipulées. ;

Conseils d'hygiène généraux en milieu professionnel

Manipuler dans le respect des mesures d'hygiène et de sécurité industrielle ;

7.2 Conditions nécessaires pour un stockage sûr, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage :

Conditions nécessaires pour les salles de stockage et les contenants :

Conserver le récipient bien fermé.;

Conseils pour l'agencement des stocks :

Matériaux à éviter :

Autres informations sur les conditions de stockage :

7.3 Utilisations finales particulières :

Recommandations pour les utilisations finales particulières : Voir la fiche de données techniques. ;

RUBRIQUE 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION : PROTECTION PERSONNELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Remarque préliminaire :

- 8.1.1 <u>Valeurs limites d'exposition professionnelle :</u>
 - France



Désignation / Nom commercial : HTRF YAP p-S127 kit - 500 pts d2 antibody

Version: FR, Page 5 sur 13, Date de révision: 07/09/2023

Source : Informations relatives à la réglementation VME (France) : ED 984, 07.2012						
Substance	EC-No.	CAS-No	VLE (mg/m3)	VLE (ppm)	VME (mg/m3)	VME (ppm)
7365-45-9 / 230- 907-9	230-907-9	7365-45-9				

Espagne

Source :	Limites de Exposicion Profesional para Agentes Quimicos en Espana Instituto Nacional de Seguridad e Higiene en el Trabajo June 2015							
Substance	EC-No.	CAS-No	VLA-EC (mg/m3)	VLA-EC (ppm)	VLA-ED (mg/m3)	VLA-ED (ppm)		
7365-45-9 / 230- 907-9	230-907-9	7365-45-9						

Allemagne

Source :	urce : TRGS 900, June 2015, BAuA							
Substance	EC-No.	CAS-No	AGW (mg/m3)	AGW (ppm)				
7365-45-9 / 230-907-9	230-907-9	7365-45-9						

- Italie
- Grèce
- UK
- OSHA (USA)

Source :	Occupational Safety and Health Administration (OSHA) Permissible Exposure Limits (PELS) from 29 CFR 1910.1000					
Substance	EC-No.	CAS-No	OSHA Permissible Exposure Limit (PEL) 8-hour TWA (ppm)	OSHA Permissible Exposure Limit (PEL) 8- hour TWA (mg/m3)	OSHA Permissible Exposure Limit (PEL) STEL (ppm)	OSHA Permissible Exposure Limit (PEL) STEL (mg/m3)
7365-45-9 / 230-907- 9	230-907-9	7365-45-9				

8.1.2 <u>Valeur limite biologique (Allemagne):</u>



Désignation / Nom commercial : HTRF YAP p-S127 kit - 500 pts d2 antibody

Version: FR, Page 6 sur 13, Date de révision: 07/09/2023

Source : List of recommended health-based biological limit values (BLVs) and biological guidance values (BGVs), June 2014						
Substance	EC-No.	CAS-No	BLV (mg/m3)	BLV (ppm)		
7365-45-9 / 230-907-9	230-907-9	7365-45-9				

8.1.3 <u>Valeurs limites d'exposition pour l'utilisation attendue (Allemagne):</u>

Source : TRGS 903, November 2015, BAuA										
Substance	EC-No.	CAS-No	BGW (mg/m3)	BGW (ppm)						
7365-45-9 / 230-907-9	230-907-9	7365-45-9								

8.1.4 <u>Valeurs de DNEL/PNEC:</u>

Employé DNEL

Source :	GESTIS – su	ESTIS – substance database											
Substance	EC-No.	CAS-No	Acute – dermal, local effects (mg/kg/day)	Long-term – dermal, local effects (mg/kg/day)	systemic effects	Acute – inhalation, local effects (mg/m3)	systemic effects	Long-term – inhalation, local effects (mg/m3)	systemic effects				
7365-45-9 / 230-907-9	230-907-9	7365-45-9					23.5-23.5						

Client DNEL

Source :	GESTIS – sı	ubstance da	tabase						
Substance	EC-No.	CAS-No	Acute – dermal, local effects (mg/kg/day)	dermal, local	systemic effects	Acute – inhalation, local effects (mg/m3)	systemic ettects	Long-term – inhalation, local effects (mg/m3)	systemic effects
7365-45-9 / 230-907-9	230-907-9	7365-45-9							

Remarque DNEL:

PNEC

Source :	INERIS																
				PNEC AQUATIC								Р	NEC Se	edimen	t		
Substance EC-No. CAS-No		freshwate	r	m	arine wat	er	interr	nittent re	lease	fı	reshwate	er	ma	arine wat	er		
	EC-NO.		(mg/L)	(mg/kg)	(ppm)	(mg/L)	(mg/kg)	(ppm)	(mg/L)	(mg/kg)	(ppm)	(mg/L)	(mg/kg)	(ppm)	(mg/L)	(mg/kg)	(ppm)
7365-45-9 / 230-907- 9	230-907-9	7365-45-9															



Désignation / Nom commercial : HTRF YAP p-S127 kit - 500 pts d2 antibody

Version: FR, Page 7 sur 13, Date de révision: 07/09/2023

Source :	INERIS													
Substance				Others										
	EC-No.	CAS-No	PNEC soil			PNEC sewage treatment plant			PNEC air			PNEC secondary poisoning		
			(mg/L)	(mg/kg)	(ppm)	(mg/L)	(mg/kg)	(ppm)	(mg/L)	(mg/kg)	(ppm)	(mg/L)	(mg/kg)	(ppm)
7365-45-9 / 230-907-9	230-907-9	7365-45-9												

Remarque PNEC:

Remarque sur les paramètres de contrôle :

8.2 Contrôles de l'exposition

8.2.1 <u>Mesures techniques :</u>

Voir section 7. Pas de mesures supplémentaires nécessaires. ;

8.2.2 <u>Equipement de protection individuelle :</u>

Protection des yeux/visage : Lunettes de sécurité à protection latérale. ;

Protection de la peau:Port de gants;

Protection respiratoire: Assurer une ventilation suffisante.;

Dangers thermiques:

8.2.3 <u>Contrôles d'ordre environnemental :</u>

RUBRIQUE 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physico chimiques essentielles

Apparence

Etat physique	Liquide;
Couleur	Bleu;
Odeur	
Seuil olfactif (ppm)	

		Valeur	Concentration (mol/L)	Méthode	Température (°C)	Pression (kPa)	Remarque
рН		7					
Point de fusion (°C)							
Point de congélation (°C)							
Point initial d'ébullition/ga	amme d'ébullition (°C)						
Point éclair (°C)							
Taux d'évaporation (kg/m	² /h)						
Inflammabilité (type :) (%)						
Limite Limite supérieure d'explosivité (%) supérieure/inférieure d'inflammabilité ou							
explosivité Limite supérieure d'explosivité (%)							
Pression de vapeur (kPa)							



Désignation / Nom commercial : HTRF YAP p-S127 kit - 500 pts d2 antibody

Version: FR, Page 8 sur 13, Date de révision: 07/09/2023

			1		V
Densité de vape	Densité de vapeur (g/cm³)				
	Densité (g/cm³)				
Densité	S Densité relative (g/cm³)				
	Densité volumique (g/cm³)				
	Densité critique (g/cm³)				
Solubilité (Type	:) (g/L)				
Coefficient de pa	artage (log Pow)				
n-octanol/eau à	pH:				
Température d'a	auto inflammation (°C)				
Température de	décomposition (°C)				
Energie de déco	mposition: kJ				
Viscosité	Viscosité, dynamique (poiseuille)				
Viscosité, cinématique (cm³/s)					
	Propriétés explosives				
	Propriétés oxydantes				

9.2 Autres informations:

Aucune autre information utile disponible

RUBRIQUE 10. STABILITE ET REACTIVITE

- 10.1 Réactivité Ce matériau est considéré comme non réactif dans des conditions d'utilisation normales. ;
- 10.2 Stabilité chimique :
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses :
- 10.4 Conditions à éviter :
- 10.5 Matières incompatibles :
- **10.6 Produits de décomposition dangereux** :Ne se décompose pas si le produit est stocké et utilisé dans les conditions prévues (données techniques). ;

RUBRIQUE 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicocinétique, métabolisme et distribution

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

<u>Substances</u>

Toxicité aiguë

<u>Données animales :</u> Toxicité orale aiguë :

Toxicité dermique aiguë :

Toxicité aiguë par inhalation :

Expérience pratique / preuve humaine :



Désignation / Nom commercial : HTRF YAP p-S127 kit - 500 pts d2 antibody

Version: FR, Page 9 sur 13, Date de révision: 07/09/2023

Evaluation / Classification: Remarque générale :

• Corrosion/irritation de la peau

Données animales :

Méthode de test cutané In-vitro : Résultat du test cutané In-vitro : Evaluation / Classification:

• Lésion oculaire/irritation

Données animales :

Méthode de test oculaire In vitro : Résultat du test oculaire In vitro : Evaluation / Classification:

- Effets CMR (cancérigène, mutagène et reprotoxique)
 - o Mutagénicité des cellules germinales :

Données animales :

Evaluation / Classification :

o Cancérogénicité

Expérience pratique / preuve humaine:

<u>Données animales</u>:

Autres informations: Evaluation / Classification :

o Reprotoxicité

Expérience pratique / preuve humaine :

<u>Données animales</u>:

Autres informations:

Evaluation / Classification:

Evaluation globales des propriétés CMR :

- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)
 - o STOT SE 1 et 2

Données animales :

Autres informations:

o STOT SE 3



Désignation / Nom commercial : HTRF YAP p-S127 kit - 500 pts d2 antibody

Version: FR, Page 10 sur 13, Date de révision: 07/09/2023

Expérience pratique / preuve humaine :

Autres informations:

Evaluation / Classification:

• Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)

Expérience pratique / preuve humaine :

Données animales :

Evaluation / Classification:

Autres informations

Risque d'inhalation

Expérience pratique / preuve humaine :

Données expérimentales : données de viscosité : voir SECTION 9.

Evaluation / Classification :

Remarque:

11.1.1 Mélanges

Pas d'information toxicologique disponible concernant le mélange

RUBRIQUE 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Dans le cas où il existe des données d'essai concernant un point final / différenciation pour le mélange lui-même, la classification est effectuée selon les critères de la substance (à l'exclusion de la biodégradation et de la bioaccumulation). S'il n'existe pas de données d'essai, les critères de classification des mélanges doivent être utilisés (méthode de calcul) Dans ce cas, les données toxicologiques des substances sont indiquées.

12.1 Toxicité aquatique :

Toxicité aigue pour les poissons (court terme)

Toxicité chronique pour les poissons (long terme)

Toxicité aigue pour les crustacés (court terme)

Toxicité chronique pour les crustacés (long terme)

Toxicité aigue pour les algues et cianobactéries (court terme)

Toxicité pour les microorganismes et autres plantes aquatiques / organismes

Evaluation / Classification:

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradation:

Dégradation abiotique :



Désignation / Nom commercial : HTRF YAP p-S127 kit - 500 pts d2 antibody

Version: FR, Page 11 sur 13, Date de révision: 07/09/2023

Evaluation / Classification:

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (BCF):

12.4 Mobilité dans le sol

12.5 Résultats de l'évaluation des PBT et vPvB

12.6 Autres effets néfastes :

Informations supplémentaires éco toxicologiques :

RUBRIQUE 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Option de traitement des déchets :

Gérer les déchets suivant la réglementation en vigueur. ;

Autres recommandations concernant l'élimination:

Informations supplémentaires:

RUBRIQUE 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR/RID/AND/IMDG/IATA

UN No.	
UN Nom d'expédition	
Classe de danger pour le transport (es)	
Etiquette de danger (s)	
Groupe d'emballage	

Transport en vrac conformément à l'Annexe II du MARPOL 73/78 et au code IBC

Terre (ADR/RID)

Classification ADR : Dispositions spéciales pour l'ADR/RID : Quantités limites pour l'ADR/RID : Quantités exclues pour l'ADR/RID :

Instruction d'emballage pour l'ADR/RID : Dispositions spéciales pour l'emballage pour l'ADR/RID :

Dispositions pour les emballages mixtes :

Instructions pour les citernes mobiles et les conteneurs pour vrac : Disposition spéciales pour citernes mobiles et les conteneurs pour vrac :

Code citerne ADR : Disposition spéciale pour citerne ADR :

Véhicule pour le transport des citernes:

Dispositions spéciales pour le transport des charriots: Dispositions spéciales pour le transport en vrac :

Dispositions spéciales pour le chargement, le déchargement et la manutention:

Dispositions spéciales pour le transport :

Identification de danger No: Catégorie de transport (Code de restriction des tunnels):



Désignation / Nom commercial : HTRF YAP p-S127 kit - 500 pts d2 antibody

Version: FR, Page 12 sur 13, Date de révision: 07/09/2023

Mer (IMDG)

Polluant marin:

Risque subsidiaire (s) pour IMDG:

Disposition pour l'emballage pour IMDG :

Quantité limite pour IMDG :

Instruction d'emballage pour IMDG : Instructions IBC : Dispositions IBC :

Instructions citerne IMO tank : Instructions citerne UN : Dispositions citerne et vrac :

EmS:

Arrimage et isolement pour IMDG : Propriétés et observations :

Transport fluvial (ADN)

Code de classification ADN : Dispositions spéciales ADN : Quantité limite pour ADN : Quantité exclue pour ADN : Transport autorisé : Equipement nécessaire :

Dispositions pour le chargement et déchargement : Dispositions pour le transport :

Nombre de cônes/lumières bleus : Remarque:

Air (ICAO-TI / IATA-DGR)

Risque subsidiaire pour IATA: Quantité exclue pour IATA: Passenger and Cargo Aircraft Limited Quantities Packing Instructions: Passenger and Cargo Aircraft Limited Quantities Maximal Net Quantity:

Passenger and Cargo Aircraft Packaging Instructions : Passenger and Cargo Aircraft Maximal Net Quantity :

Cargo Aircraft only Packaging Instructions: Cargo Aircraft only Maximal Net Quantity:

Code ERG : Dispositions spéciales pour IATA:

RUBRIQUE 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1 Règlementation/législation spécifique en matière de sécurité, santé et environnement pour la substance ou le mélange

Directives et règlements UE

• Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Autorisations (numéro CAS Substance):

Restrictions d'utilisation (numéro CAS Substance):

SVHC (numéro CAS Substance):

- Autres règlements UE :
- Directive 2010/75/EC sur les émissions industrielles : Non pertinent

Règlement national

15.2 Evaluation de la sécurité chimique :

Non réalisée pour ce produit



Désignation / Nom commercial : HTRF YAP p-S127 kit - 500 pts d2 antibody

Version: FR, Page 13 sur 13, Date de révision: 07/09/2023

RUBRIQUE 16. AUTRES INFORMATIONS

16.1 Indications des changements

Date de la version précédente :06/09/2023 Modifications :

- 16.2 Informations complémentaires
- 16.3 Classification des mélanges et méthodologie d'évaluation utilisée selon le règlement (EC) 1207/2008 [CLP]: Voir SECTION 2.1 (classification).
- 16.4 Phrases R-, H- et EUH- pertinentes (nombre et texte complet):





Désignation / Nom commercial : HTRF YAP p-S127 kit - 500 pts Eu Cryptate antibody

Version: FR, Page 1 sur 13, Date de révision: 07/09/2023

RUBRIQUE 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE

1.1 Identification du produit :

Désignation / Nom commercial : HTRF YAP p-S127 kit - 500 pts Eu Cryptate antibody

CAS N°.: Index N°: EC N°: REACH N°:

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillée

Utilisations identifiées pertinentes : Utilisation de la substance ou du mélange uniquement à des fins de recherche en laboratoire ;

Utilisations déconseillées : Ne pas utiliser pour des activités thérapeutiques ou de diagnostic. Ceci n'est pas un dispositif médical. ;

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité :

Fournisseur:

Nom: CISBIO BIOASSAYS, company of Revvity Group

Adresse: Parc Marcel Boiteux - BP 84175 - 30200 Codolet, France

Phone: +33 4 66 79 67 05 - Fax: +33 4 66 79 67 50

E-mail (personne compétente): codolet.sds@revvity.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

France - Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

Ce numéro permet d'obtenir les coordonnées de tous les centres Anti-poison Français. Ces centres anti-poison et de toxicovigilance fournissent une aide médicale gratuite (hors coût d'appel), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

USA & Canada - Phone: 1-888-963-456 (1) Other countries - Phone: +33 (0) 466 796 737 (2)

https://www.cisbio.com https://www.revvity.com

(1) Available from Monday to Thursday 8:30 am to 5:30pm GMT-5 and Friday: 8:30 am to 3:00pm GMT-5

(2) Available from Monday to Friday 9:00 am to 5:30 pm GMT+2

RUBRIQUE 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange :

Classification according to Regulation (EC) No 1272/2008 [CLP]	Category code	Hazard statement	Precautionary statement
The substance or mixture is not classified as hazardous under the CLP Regulation (EC) No 1272/2008	None	None	None

Information supplémentaire:

Texte complet avec phrases des H- et EUH- : voir SECTION 16.

2.2 Eléments d'étiquetage

Etiquetage suivant le Règlement (EC) N° 1272/2008 [CLP/GHS]



Désignation / Nom commercial : HTRF YAP p-S127 kit - 500 pts Eu Cryptate antibody

Version: FR, Page 2 sur 13, Date de révision: 07/09/2023

<u>Identification du produit :</u>

Désignation / Nom commercial : HTRF YAP p-S127 kit - 500 pts Eu Cryptate antibody

Substances contenues dans le produit :

Pictogrammes de danger

Mention d'avertissement :

Mentions de danger et de prudence:

Section spéciale pour des éléments d'étiquetage supplémentaires concernant certains mélanges :

Mentions supplémentaires :

2.3 Autres dangers

Le mélange ne contient pas de substances classifiées substances extrêmement préoccupantes >= 0.1% publiées par l'Agence européenne des produits chimiques ECHA, conformèment à l'article 57 du règlement REACH. Le mélange ne satisfait ni les critères dangereux PBT ni les critères vPvB en accord avec l'annexe XIII de la règlementation REACH EC 1907/2006. ;

Dangers sur la santé :



Désignation / Nom commercial : HTRF YAP p-S127 kit - 500 pts Eu Cryptate antibody

Version: FR, Page 3 sur 13, Date de révision: 07/09/2023

RUBRIQUE 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

3.2 Mélanges

Composants dangereux:

Substance name	CAS n°	Index n°	EC n°	Classification according Regulation (EC) No. 1272 [CLP]	Concentration (%)	SCL	M-factor
4-(2- hydroxyethyl)piperazin- 1-ylethanesulphonic acid	7365-45-9		230-907-9		< 3%		

Informations supplémentaires:

Texte complet avec phrases des H- et EUH-: voir SECTION 16.

RUBRIQUE 4. PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Informations générales : Ne pas laisser une personne affectée sans surveillance. ;

Inhalation:En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin ;

Contact avec la peau: Après contact avec la peau, laver immédiatement avec de l'eau. ;

Contact avec les yeux:En cas de contact avec les yeux, rincer à l'eau en gardant les paupières ouvertes pendant un temps suffisamment long, puis consulter immédiatement un ophtalmologue. ;

Ingestion:Ne pas provoquer de vomissements.;

Protection du secouriste :

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Aucun symptôme connu à ce jour. ;

Effets:

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers

Notes pour le docteur:

RUBRIQUE 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyen d'extinction :

Moyens d'extinction appropriés :Ce produit n'est pas inflammable. Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants. ;

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance et du mélange

Produits de combustion dangereux :/

5.3 Conseils aux pompiers

Porter un vêtement de protection.;



Désignation / Nom commercial : HTRF YAP p-S127 kit - 500 pts Eu Cryptate antibody

Version: FR, Page 4 sur 13, Date de révision: 07/09/2023

RUBRIQUE 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Procédures d'urgence : Assurer une ventilation suffisante. ;

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter dans les égouts, les eaux de surface ou la nappe phréatique. ;

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Matériau compatible pour l'absorption : Absorbant, organique. ; Autres informations :

6.4 Référence à d'autres sections

Informations supplémentaires:

RUBRIQUE 7. MANIPUATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions pour une manipulation sure

Mesures de protection :

Eviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.;

Prévention contre l'incendie:

Précautions environnementales :

Ne pas manger, boire ou fumer dans les zones ou des substances réactives sont manipulées. ;

Conseils d'hygiène généraux en milieu professionnel

Manipuler dans le respect des mesures d'hygiène et de sécurité industrielle ;

7.2 Conditions nécessaires pour un stockage sûr, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage :

Conditions nécessaires pour les salles de stockage et les contenants :

Conserver le récipient bien fermé.;

Conseils pour l'agencement des stocks :

Matériaux à éviter :

Autres informations sur les conditions de stockage :

7.3 Utilisations finales particulières :

Recommandations pour les utilisations finales particulières : Voir la fiche de données techniques. ;

RUBRIQUE 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION : PROTECTION PERSONNELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Remarque préliminaire :

- 8.1.1 <u>Valeurs limites d'exposition professionnelle :</u>
 - France



Désignation / Nom commercial : HTRF YAP p-S127 kit - 500 pts Eu Cryptate antibody

Version: FR, Page 5 sur 13, Date de révision: 07/09/2023

Source : Informations relatives à la réglementation VME (France) : ED 984, 07.2012											
Substance	EC-No.	CAS-No	VLE (mg/m3)	VLE (ppm)	VME (mg/m3)	VME (ppm)					
7365-45-9 / 230- 907-9	230-907-9	7365-45-9									

Espagne

Source :		•	ara Agentes Quimicos en igiene en el Trabajo	Espana		
Substance	EC-No.	CAS-No	VLA-EC (mg/m3)	VLA-EC (ppm)	VLA-ED (mg/m3)	VLA-ED (ppm)
7365-45-9 / 230- 907-9	230-907-9	7365-45-9				

Allemagne

Source :	TRGS 900, June 2015, BA	uA		
Substance	EC-No.	CAS-No	AGW (mg/m3)	AGW (ppm)
7365-45-9 / 230-907-9	230-907-9	7365-45-9		

- Italie
- Grèce
- UK
- OSHA (USA)

Source :	Occupational Safe	ccupational Safety and Health Administration (OSHA) Permissible Exposure Limits (PELS) from 29 CFR 1910.1000										
Substance	EC-No.	CAS-No	OSHA Permissible Exposure Limit (PEL) 8-hour TWA (ppm)	OSHA Permissible Exposure Limit (PEL) 8- hour TWA (mg/m3)	OSHA Permissible Exposure Limit (PEL) STEL (ppm)	OSHA Permissible Exposure Limit (PEL) STEL (mg/m3)						
7365-45-9 / 230-907- 9	230-907-9	7365-45-9										

8.1.2 <u>Valeur limite biologique (Allemagne):</u>



Désignation / Nom commercial : HTRF YAP p-S127 kit - 500 pts Eu Cryptate antibody

Version: FR, Page 6 sur 13, Date de révision: 07/09/2023

Source :	List of recommended heal	th-based biological limit val	ues (BLVs) and biological guidance va	ues (BGVs), June 2014
Substance	EC-No.	CAS-No	BLV (mg/m3)	BLV (ppm)
7365-45-9 / 230-907-9	230-907-9	7365-45-9		

8.1.3 <u>Valeurs limites d'exposition pour l'utilisation attendue (Allemagne):</u>

Source :	TRGS 903, November 2015, BAuA										
Substance	EC-No.	CAS-No	BGW (mg/m3)	BGW (ppm)							
7365-45-9 / 230-907-9	230-907-9	7365-45-9									

8.1.4 Valeurs de DNEL/PNEC:

Employé DNEL

Source :	GESTIS – su	bstance dat	abase						
Substance	EC-No.	CAS-No	Acute – dermal, local effects (mg/kg/day)	Long-term – dermal, local effects (mg/kg/day)	systemic effects	Acute – inhalation, local effects (mg/m3)	systemic effects	Long-term – inhalation, local effects (mg/m3)	systemic effects
7365-45-9 / 230-907-9	230-907-9	7365-45-9					23.5-23.5		

Client DNEL

Source :	GESTIS – sı	ubstance da	tabase						
Substance	EC-No.	CAS-No	Acute – dermal, local effects (mg/kg/day)	dermal, local	systemic effects	Acute – inhalation, local effects (mg/m3)	systemic ettects	Long-term – inhalation, local effects (mg/m3)	systemic effects
7365-45-9 / 230-907-9	230-907-9	7365-45-9							

Remarque DNEL:

PNEC

Source :	INERIS																
			PNEC AQUATIC									PNEC Sediment					
Substance	substance EC-No. CAS-No		freshwater		ma	marine water		intermittent release		freshwater		marine water		er			
Substance EC-No. C		(mg/L)	(mg/kg)	(ppm)	(mg/L)	(mg/kg)	(ppm)	(mg/L)	(mg/kg)	(ppm)	(mg/L)	(mg/kg)	(ppm)	(mg/L)	(mg/kg)	(ppm)	
7365-45-9 / 230-907- 9	230-907-9	7365-45-9															



Désignation / Nom commercial : HTRF YAP p-S127 kit - 500 pts Eu Cryptate antibody

Version: FR, Page 7 sur 13, Date de révision: 07/09/2023

Source :	INERIS													
				Others										
Substance	EC-No.	CAS-No	PNEC soil			PNEC s	ewage trea	atment	PNEC air			PNEC secondary poisoning		
			(mg/L)	(mg/kg)	(ppm)	(mg/L)	(mg/kg)	(ppm)	(mg/L)	(mg/kg)	(ppm)	(mg/L)	(mg/kg)	(ppm)
7365-45-9 / 230-907-9	230-907-9	7365-45-9												

Remarque PNEC:

Remarque sur les paramètres de contrôle :

8.2 Contrôles de l'exposition

8.2.1 <u>Mesures techniques :</u>

Voir section 7. Pas de mesures supplémentaires nécessaires. ;

8.2.2 <u>Equipement de protection individuelle :</u>

Protection des yeux/visage : Lunettes de sécurité à protection latérale. ;

Protection de la peau:Port de gants;

Protection respiratoire: Assurer une ventilation suffisante.;

Dangers thermiques:

8.2.3 <u>Contrôles d'ordre environnemental :</u>

RUBRIQUE 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physico chimiques essentielles

Apparence

Etat physique	Liquide;	
Couleur	Incolore;	
Odeur		
Seuil olfactif (ppm)		

		Valeur	Concentration (mol/L)	Méthode	Température (°C)	Pression (kPa)	Remarque
OH .		7					
Point de fusion (°C)							
Point de congélation (°C)							
Point initial d'ébullition/ga	mme d'ébullition (°C)						
Point éclair (°C)							
Taux d'évaporation (kg/m²	² /h)						
Inflammabilité (type :) (%)							
Limite Limite supérieure d'explosivité (%) supérieure/inférieure d'inflammabilité ou							
explosivité Limite supérieure d'explosivité (%)							
Pression de vapeur (kPa)							



Désignation / Nom commercial : HTRF YAP p-S127 kit - 500 pts Eu Cryptate antibody

Version: FR, Page 8 sur 13, Date de révision: 07/09/2023

_					
Densité de vapeur (g/cm³)		1			
Densités Densités					
Densités	Densité relative (g/cm³)				
	Densité volumique (g/cm³)				
	Densité critique (g/cm³)				
Solubilité (Type :) (g/L)				
Coefficient de pa n-octanol/eau à					
Température d'a	uto inflammation (°C)				
Température de Energie de décor	décomposition (°C) nposition : kJ				
Viscosité	Viscosité, dynamique (poiseuille)				
	Viscosité, cinématique (cm³/s)				
	Propriétés explosives				
	Propriétés oxydantes				

9.2 Autres informations:

Aucune autre information utile disponible

RUBRIQUE 10. STABILITE ET REACTIVITE

- 10.1 Réactivité Ce matériau est considéré comme non réactif dans des conditions d'utilisation normales. ;
- 10.2 Stabilité chimique :
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses :
- 10.4 Conditions à éviter :
- 10.5 Matières incompatibles :
- **10.6 Produits de décomposition dangereux** :Ne se décompose pas si le produit est stocké et utilisé dans les conditions prévues (données techniques). ;

RUBRIQUE 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicocinétique, métabolisme et distribution

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

<u>Substances</u>

Toxicité aiguë

<u>Données animales :</u> Toxicité orale aiguë :

Toxicité dermique aiguë :

Toxicité aiguë par inhalation :

Expérience pratique / preuve humaine :



Désignation / Nom commercial : HTRF YAP p-S127 kit - 500 pts Eu Cryptate antibody

Version: FR, Page 9 sur 13, Date de révision: 07/09/2023

Evaluation / Classification: Remarque générale :

• Corrosion/irritation de la peau

Données animales :

Méthode de test cutané In-vitro : Résultat du test cutané In-vitro : Evaluation / Classification:

• Lésion oculaire/irritation

Données animales :

Méthode de test oculaire In vitro : Résultat du test oculaire In vitro : Evaluation / Classification:

- Effets CMR (cancérigène, mutagène et reprotoxique)
 - o Mutagénicité des cellules germinales :

Données animales :

Evaluation / Classification :

o Cancérogénicité

Expérience pratique / preuve humaine:

<u>Données animales</u>:

Autres informations: Evaluation / Classification :

o Reprotoxicité

Expérience pratique / preuve humaine :

<u>Données animales</u>:

Autres informations:

Evaluation / Classification:

Evaluation globales des propriétés CMR :

- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)
 - o STOT SE 1 et 2

Données animales :

Autres informations:

o STOT SE 3



Désignation / Nom commercial : HTRF YAP p-S127 kit - 500 pts Eu Cryptate antibody

Version: FR, Page 10 sur 13, Date de révision: 07/09/2023

Expérience pratique / preuve humaine :

Autres informations:

Evaluation / Classification:

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)

Expérience pratique / preuve humaine :

Données animales :

Evaluation / Classification:

Autres informations

Risque d'inhalation

Expérience pratique / preuve humaine :

Données expérimentales : données de viscosité : voir SECTION 9.

Evaluation / Classification :

Remarque:

11.1.1 Mélanges

Pas d'information toxicologique disponible concernant le mélange

RUBRIQUE 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Dans le cas où il existe des données d'essai concernant un point final / différenciation pour le mélange lui-même, la classification est effectuée selon les critères de la substance (à l'exclusion de la biodégradation et de la bioaccumulation). S'il n'existe pas de données d'essai, les critères de classification des mélanges doivent être utilisés (méthode de calcul) Dans ce cas, les données toxicologiques des substances sont indiquées.

12.1 Toxicité aquatique :

Toxicité aigue pour les poissons (court terme)

Toxicité chronique pour les poissons (long terme)

Toxicité aigue pour les crustacés (court terme)

Toxicité chronique pour les crustacés (long terme)

Toxicité aigue pour les algues et cianobactéries (court terme)

Toxicité pour les microorganismes et autres plantes aquatiques / organismes

Evaluation / Classification:

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradation:

Dégradation abiotique :



Désignation / Nom commercial : HTRF YAP p-S127 kit - 500 pts Eu Cryptate antibody

Version: FR, Page 11 sur 13, Date de révision: 07/09/2023

Evaluation / Classification:

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (BCF):

12.4 Mobilité dans le sol

12.5 Résultats de l'évaluation des PBT et vPvB

12.6 Autres effets néfastes :

Informations supplémentaires éco toxicologiques :

RUBRIQUE 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Option de traitement des déchets :

Gérer les déchets suivant la réglementation en vigueur. ;

Autres recommandations concernant l'élimination:

Informations supplémentaires:

RUBRIQUE 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR/RID/AND/IMDG/IATA

UN No.	
UN Nom d'expédition	
Classe de danger pour le transport (es)	
Etiquette de danger (s)	
Groupe d'emballage	

Transport en vrac conformément à l'Annexe II du MARPOL 73/78 et au code IBC

Terre (ADR/RID)

Classification ADR : Dispositions spéciales pour l'ADR/RID : Quantités limites pour l'ADR/RID : Quantités exclues pour l'ADR/RID :

Instruction d'emballage pour l'ADR/RID : Dispositions spéciales pour l'emballage pour l'ADR/RID :

Dispositions pour les emballages mixtes :

Instructions pour les citernes mobiles et les conteneurs pour vrac : Disposition spéciales pour citernes mobiles et les conteneurs pour vrac :

Code citerne ADR : Disposition spéciale pour citerne ADR :

Véhicule pour le transport des citernes:

Dispositions spéciales pour le transport des charriots:

Dispositions spéciales pour le transport en vrac :

Dispositions spéciales pour le chargement, le déchargement et la manutention:

Dispositions spéciales pour le transport :

Identification de danger No: Catégorie de transport (Code de restriction des tunnels):



Désignation / Nom commercial : HTRF YAP p-S127 kit - 500 pts Eu Cryptate antibody

Version: FR, Page 12 sur 13, Date de révision: 07/09/2023

Mer (IMDG)

Polluant marin:

Risque subsidiaire (s) pour IMDG:

Disposition pour l'emballage pour IMDG :

Quantité limite pour IMDG :

Instruction d'emballage pour IMDG : Instructions IBC : Dispositions IBC :

Instructions citerne IMO tank : Instructions citerne UN : Dispositions citerne et vrac :

EmS:

Arrimage et isolement pour IMDG : Propriétés et observations :

Transport fluvial (ADN)

Code de classification ADN : Dispositions spéciales ADN : Quantité limite pour ADN : Quantité exclue pour ADN : Transport autorisé : Equipement nécessaire :

Dispositions pour le chargement et déchargement : Dispositions pour le transport :

Nombre de cônes/lumières bleus : Remarque:

Air (ICAO-TI / IATA-DGR)

Risque subsidiaire pour IATA: Quantité exclue pour IATA: Passenger and Cargo Aircraft Limited Quantities Packing Instructions: Passenger and Cargo Aircraft Limited Quantities Maximal Net Quantity:

Passenger and Cargo Aircraft Packaging Instructions : Passenger and Cargo Aircraft Maximal Net Quantity :

Cargo Aircraft only Packaging Instructions: Cargo Aircraft only Maximal Net Quantity:

Code ERG : Dispositions spéciales pour IATA:

RUBRIQUE 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1 Règlementation/législation spécifique en matière de sécurité, santé et environnement pour la substance ou le mélange

Directives et règlements UE

• Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Autorisations (numéro CAS Substance):

Restrictions d'utilisation (numéro CAS Substance):

SVHC (numéro CAS Substance):

- Autres règlements UE :
- Directive 2010/75/EC sur les émissions industrielles : Non pertinent

Règlement national

15.2 Evaluation de la sécurité chimique :

Non réalisée pour ce produit



Désignation / Nom commercial : HTRF YAP p-S127 kit - 500 pts Eu Cryptate antibody

Version: FR, Page 13 sur 13, Date de révision: 07/09/2023

RUBRIQUE 16. AUTRES INFORMATIONS

16.1 Indications des changements

Date de la version précédente :07/09/2023 Modifications :

- 16.2 Informations complémentaires
- 16.3 Classification des mélanges et méthodologie d'évaluation utilisée selon le règlement (EC) 1207/2008 [CLP]: Voir SECTION 2.1 (classification).
- 16.4 Phrases R-, H- et EUH- pertinentes (nombre et texte complet):

